

ACTIONS DE FORMATION DES PERSONNES RESSOURCES POUR LES ARTS ET LA CULTURE

ARCHITECTURE
ARTS DU CIRQUE
ARTS DU GOÛT
ARTS VISUELS
DANSE
DESIGN
LITTÉRATURE
MUSIQUE
PATRIMOINE
THÉÂTRE

CIRCULAIRES 2007 - 2008
ACCÈS À LA FORMATION
COORDONNÉES

SEPTEMBRE 2008 | JUIN 2009



N°2008- 059 du 24 avril 2008

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Développement de l'éducation artistique et culturelle

NOR : MENE0800388C
RLR : 501-6 ; 435-0
CIRCULAIRE N°2008-059 DU 29-4-2008
MEN - DGESCO B2-3
ESR
AGR - MCC

Texte adressé aux préfètes et préfets de région ; aux directrices et directeurs régionaux des affaires culturelles ; aux directrices et directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt ; aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs ; aux présidentes et présidents d'université et directrices et directeurs ou administratrices et administrateurs provisoires d'IUFM

Le Président de la République a réaffirmé l'éducation artistique et culturelle comme une mission prioritaire du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de la culture et de la communication. Cette mission sera conduite en étroite association avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'agriculture et de la pêche, et avec les collectivités territoriales, dont le rôle est essentiel. Elle implique l'engagement de l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels (écoles et établissements scolaires, établissements d'enseignement artistique, institutions et structures culturelles, artistes et associations), ainsi que des organismes concernés par la formation des enseignants.

L'éducation artistique et culturelle doit être développée dans un objectif de généralisation à tous les élèves et à l'ensemble des cycles de formation, dans le domaine des connaissances et de la pratique artistiques. Elle doit permettre l'éveil des talents particuliers et conduire les élèves qui le souhaitent vers des pratiques artistiques d'excellence.

I - ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE DES ARTS

A - UN ENSEIGNEMENT INCLUS DANS LES PROGRAMMES

L'histoire des arts sera intégrée dans les programmes de l'école primaire à la rentrée 2008, ainsi que du collège et du lycée, à partir de la rentrée 2009, de façon à proposer aux élèves un parcours cohérent et à faire émerger une culture commune.

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

L'enseignement d'histoire des arts portera sur l'ensemble du champ artistique et culturel, y compris dans sa dimension scientifique et technologique. Il aura pour objectif l'acquisition par les élèves de repères historiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des œuvres, et prendra appui sur le contact direct avec celles-ci.

Au collège, en particulier, l'histoire des arts représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques.

Les corps d'inspection veilleront à la mise en place effective de cet enseignement, dans les délais prévus par les programmes, dans toutes les écoles primaires et tous les établissements scolaires relevant de leurs attributions. Ils porteront une attention particulière à la place centrale qui doit être consacrée au contact direct avec les œuvres, et qui pourra prendre la forme de visites scolaires dans des structures culturelles, donnant lieu à une préparation et à une restitution encadrées par l'enseignant, qui pourra également recourir à des reproductions ou captations, sous forme papier, audiovisuelle ou numérique.

B - UNE MEILLEURE ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ACQUISES

Les connaissances des élèves seront évaluées tout au long des cycles de formation.

Une épreuve obligatoire sera créée au diplôme national du brevet, à compter de la session 2009, visant à sanctionner les connaissances et les compétences acquises dans le domaine de l'histoire des arts. À cette occasion, les élèves pourront également valoriser une pratique artistique personnelle, développée dans ou en dehors de l'école.

Les élèves souhaitant approfondir leurs connaissances pourront choisir l'option "histoire des arts", qui sera systématiquement proposée dans les lycées généraux et technologiques des sites d'excellence prévus par le plan "espoir banlieue".

II - LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES À L'ÉCOLE ET HORS DE L'ÉCOLE

L'initiation à de véritables pratiques artistiques doit être recherchée dans toutes les écoles et tous les établissements scolaires. Le prolongement de cette initiation hors de l'école doit également être favorisé. En complément des enseignements artistiques inscrits dans le temps scolaire, trois axes de développement sont proposés.

A - L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accompagnement éducatif sera étendu à la rentrée 2008 à l'ensemble des collèges et aux écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.

Au même titre que l'aide aux devoirs et aux leçons et que la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle sera proposée dans tous les établissements.

On portera une attention particulière au développement des ateliers de pratique artistique, animés par des enseignants et/ou par des partenaires

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

extérieurs, dans ou en dehors de l'école. Ces ateliers offrent aux élèves un lieu privilégié d'expression et d'apprentissage. Les activités menées dans le cadre de l'accompagnement éducatif prolongent les initiatives prises pendant le temps scolaire et favorisent l'intérêt des élèves pour choisir les enseignements artistiques au lycée.

Pour votre académie, vous veillerez à atteindre l'objectif fixé en annexe I.

B - L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité d'approfondir la pratique d'un art, le nombre de classes à horaires aménagés sera multiplié par quatre, ce qui correspond à un nouveau cursus par an dans chaque département, pendant cinq années. Il passera ainsi de 80 en école élémentaire et 120 en collège à 800. L'augmentation du nombre de ces classes sera envisagée en étroite concertation avec chacune des collectivités territoriales compétentes.

Les classes à horaires aménagés ne doivent pas conduire à une spécialisation ou à une professionnalisation : elles doivent être accessibles à tous les élèves et favoriser l'égalité des chances.

Ce dispositif sera étendu aux domaines des arts plastiques et du théâtre, grâce au développement de partenariats avec des écoles des beaux-arts, des conservatoires d'art dramatique, des centres dramatiques nationaux, des scènes nationales, ainsi qu'avec des institutions ou associations ayant passé une convention nationale ou régionale avec le ministère de la culture et de la communication.

Une attention particulière sera portée à l'ouverture de ces classes à tous les élèves, en particulier dans les établissements de l'éducation prioritaire. Les élèves devront être choisis sur des critères de motivation et non pas en fonction d'un niveau de pratique artistique requis.

Dans votre académie, nous vous fixons l'objectif de création de classes à horaires aménagés présenté en annexe I.

Les directions régionales des affaires culturelles étudieront avec attention les possibilités de soutenir les objectifs de création de classes à horaire aménagé fixés à chaque académie.

C - L'ACCROISSEMENT DE L'OFFRE HORS DE L'ÉCOLE

Vous veillerez, par la concertation avec les collectivités locales, à accroître l'offre d'approfondissement dans les écoles territoriales de musique, de danse et de théâtre. Pour ces enseignements, votre action s'inscrira dans la mise en œuvre de la loi du 13 août 2004 sur les libertés et les responsabilités locales, en lien avec les services centraux du ministère de la culture et de la communication. Pour les écoles d'art, l'accroissement de l'offre pourra notamment passer par la multiplication des "ateliers beaux-arts", à l'exemple d'actions menées dans certaines régions.

Avec l'aide de l'Agence nationale pour les services à la personne, vous veillerez à mettre en valeur auprès des professionnels et des familles les dispositions de la loi du 26 juillet 2005 sur les services à la personne susceptibles de favoriser les cours de pratique artistique à domicile ou dans un cadre associatif (crédit d'impôt, exonération de certaines charges sociales, paiement par chèque emploi service universel).

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

III - LA RENCONTRE AVEC LES ARTISTES ET LES ŒUVRES, ET LA RÉQUENTATION DES LIEUX CULTURELS, POUR TOUS LES ÉLÈVES

L'éducation artistique et culturelle doit privilégier le contact avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles : chaque élève, au cours de sa scolarité, doit en particulier avoir la possibilité de se familiariser avec les grandes institutions culturelles régionales ou nationales.

A - LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle suppose que chaque école, chaque collège et chaque lycée soient engagés dans un partenariat avec les institutions culturelles qui l'environnent, dans le cadre, si possible, d'un projet de territoire. Des partenariats avec des institutions de rayonnement national peuvent également être développés.

D'ici 2009, en concertation avec les collectivités locales, les DRAC intégreront la mission d'éducation artistique et culturelle dans les cahiers des charges de l'ensemble des structures artistiques et culturelles subventionnées par l'État. Parallèlement, cette mission sera intégrée dans les contrats de performance de tous les établissements publics du ministère de la culture et de la communication.

Pour développer l'accueil des publics scolaires, un volant d'emplois aidés sera consacré, dans chaque région, au recrutement de médiateurs culturels dans les musées et monuments.

B - LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

Vous encouragerez le développement des dispositifs spécifiques (cf. annexe 2) qui constituent un cadre pédagogique privilégié, qu'il s'agisse de dispositifs existants (ateliers artistiques, ateliers scientifiques et techniques, pratique vocale, chorale et instrumentale, classes à projet artistique et culturel, travaux personnels encadrés, etc.) ou de dispositifs innovants.

En particulier, les résidences d'artistes seront développées pour permettre aux élèves de suivre au plus près la création dans différents champs, des phases de recherche jusqu'à la réalisation.

Vous étudierez la possibilité que les artistes accueillis en résidence et bénéficiant d'une subvention d'État dans votre région consacrent au moins un tiers de leur temps à des interventions et ateliers en milieu scolaire.

C - LE VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL DES PROJETS D'ÉCOLES OU D'ÉTABLISSEMENTS

Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves.

Il s'agit de faire de l'établissement scolaire l'un des pivots essentiels de la politique culturelle conduite par le gouvernement.

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

IV - LES CONDITIONS DE LA GÉNÉRALISATION DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La mise en œuvre de ce plan d'action est accompagnée par un effort de formation de l'ensemble des acteurs impliqués, et par une meilleure organisation de la ressource dans ses différentes composantes : information et documentation (en particulier les ressources numériques), production d'outils pédagogiques et soutien logistique, observation des pratiques et évaluation des actions mises en œuvre.

A - LES CONCOURS DE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE

Une évolution des concours de recrutement et de la formation initiale des enseignants accompagnera l'évolution des programmes, en liaison étroite avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les certifications complémentaires en histoire des arts seront significativement développées et le niveau de connaissances exigé pour les obtenir sera relevé.

B - LA FORMATION CONTINUE

L'amélioration de la formation continue constitue une priorité de la politique éducative dans le cadre du programme national de pilotage.

Les plans académiques de formation accorderont une part plus importante à l'histoire des arts et à l'éducation artistique et culturelle en général.

Les établissements publics du ministère de la culture et de la communication déploieront une offre de formation articulée à ces plans. Cette offre pourra être proposée par d'autres structures culturelles.

C'est dans le cadre de cette ambition de formation que, dès la rentrée 2008, la gratuité sera accordée aux enseignants, à titre professionnel et personnel, pour l'entrée dans tous les musées et monuments nationaux dépendant des ministères de la culture et de la communication et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans votre région, vous examinerez avec les collectivités territoriales la possibilité d'étendre cette gratuité aux monuments et musées relevant de leur tutelle.

C - LA MOBILISATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES

Les ressources numériques libres de droits doivent être mieux signalées et plus facilement accessibles aux enseignants et à leurs élèves.

Les établissements et opérateurs relevant du ministère de la culture et de la communication continueront à développer une offre pédagogique en ligne.

Le portail "Éducation, arts, culture" hébergé par le Centre national de documentation pédagogique sera modernisé afin qu'il devienne un vecteur plus efficace dans le domaine de l'information, du travail coopératif et de la diffusion des bonnes pratiques.

Un grand portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle sera créé pour offrir à la communauté scolaire les ressources numériques produites par

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

les institutions culturelles et par l'Éducation nationale. Les modalités de ce chantier seront étudiées avec les institutions productrices de ces ressources. Au cours du premier semestre 2008, les chaînes publiques seront invitées à développer et diversifier leur offre pour l'éducation artistique et culturelle, en particulier en matière de vidéo à la demande. Vous déclinez ces orientations et objectifs au travers d'une convention triennale, associant tous les services de l'État concernés et les collectivités locales, qui explicitera, concrètement, les modalités de mise en œuvre, en vous appuyant sur le cahier des charges des conventions que vous trouverez en annexe 3.

Le ministre de l'Éducation nationale
Xavier DARCOS
La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Valérie PECRESSE
Le ministre de l'agriculture et de la pêche
Michel BARNIER
La ministre de la culture et de la communication
Christine ALBANEL

ANNEXE 1

Objectifs par académie, transmis aux recteurs :

- développement de l'option "histoire des arts" dans les lycées d'enseignement général et technologique des sites d'excellence du plan "Espoir banlieue" ;
- pourcentage de l'offre culturelle dans l'accompagnement éducatif ;
- création de nouveaux cursus de classes à horaires aménagés (musique, danse, théâtre et arts plastiques) ;
- intégration du volet artistique et culturel dans les projets d'école et d'établissement.

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des enseignements et des dispositifs existants :

Ce document est disponible au format .pdf
MENE0800388C_annexe2.pdf

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

ANNEXE 3

Cahier des charges des conventions triennales relatives au développement de l'éducation artistique et culturelle

La convention triennale est l'outil de référence pour la mise en œuvre du plan d'action pour l'éducation artistique et culturelle au niveau académique. Le présent cahier des charges présente les grands principes et les conditions générales de rédaction de la convention triennale. Il constitue un cadre d'appui pour la mise en place de ces conventions.

1 - LES PARTIES CONTRACTANTES

La convention engage nécessairement le recteur, le préfet de région (directeur régional des affaires culturelles, directeur régional de l'agriculture et de la forêt), le président de l'université d'intégration de l'institut universitaire de formation des maîtres. Conscients que la réussite dépend de l'engagement de l'ensemble des acteurs déjà impliqués dans le champ de l'éducation ou de celui de la culture ainsi que de la mise en cohérence de leurs modes d'intervention respectives, ils chercheront à associer les autres services de l'État et les collectivités territoriales.

Parmi ces collectivités, une signature de la convention par le conseil régional et par le conseil général concernés est fortement souhaitée.

2 - BESOINS IDENTIFIÉS ET MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS

Les parties contractantes procéderont à une évaluation quantitative et qualitative des besoins et de l'ensemble des actions déjà menées dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle à partir d'un état des lieux conjointement dressé (activités avec les élèves, formation, ressources, etc.), afin de mieux organiser le développement de l'offre artistique et culturelle.

Elles envisageront les moyens à mettre conjointement en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans l'annexe 1 pour l'académie et dans le texte de la circulaire pour la région.

N°2008- 059 du 24 avril 2008 ▶ suite

3 - ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR RÉALISER CES OBJECTIFS

Sans qu'elles soient exclusives, les actions suivantes seront proposées :

- 1) développement de l'histoire des arts (formations spécifiques, actions éducatives) ;
- 2) développement de la pratique artistique, notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif et des dispositifs de la politique de la ville ;
- 3) animation de partenariats entre les établissements scolaires et les établissements d'enseignements artistiques, en particulier par le développement des classes à horaires aménagés ;
- 4) organisation d'actions de coopération européenne et internationale dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle.

4 - LEVIERS D'ACTION

Il convient de mettre en œuvre les leviers d'action nécessaires à la réalisation des objectifs de la convention :

- Formation : mise en place d'un plan territorial de développement de la formation initiale et continue des personnels enseignants en lien avec l'université d'intégration de l'institut universitaire de formation des maîtres, les institutions et structures culturelles et le plan académique de formation, en cohérence avec la politique nationale de formation initiale et continue des maîtres. Parallèlement, mise en place de formations d'artistes et de professionnels de la culture à l'intervention en milieu scolaire.
- Ressources : il conviendra de procéder à l'inventaire et au développement des ressources disponibles au niveau du territoire et de veiller à leur diffusion dans le portail interministériel d'éducation artistique et culturelle.
- Partenariats, en particulier avec les collectivités locales : il s'agira de susciter tous les partenariats assurant une valeur ajoutée au projet d'établissement.
- Services éducatifs des structures culturelles : développement de ces services et de leur lien avec les écoles et les établissements.

5 - PILOTAGE ET INDICATEURS PERMETTANT L'ÉVALUATION DE LA CONVENTION

La conception, le suivi et l'évaluation de la convention seront assurés par le groupe régional de pilotage. Il lui revient de définir les indicateurs pertinents permettant d'évaluer les actions menées dans le cadre de la convention ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre.

Le plan d'action devra être décliné dans les projets d'école et d'établissement en prenant en compte leur environnement.

À ce titre, la convention triennale servira de référence. Il est donc nécessaire de mettre en place des indicateurs simples, explicites et transférables au niveau des inspections académiques et des établissements publics locaux d'enseignement.

N°2007-090 du 12/04/07

PÔLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

C. n° 2007-090 du 12-4-2007

NOR : MENE0700817C

RLR : 501-6

MEN - DGESCO B2-3 - MCC

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale ; aux directrices et directeurs régionaux des affaires culturelles.

La circulaire [n°2005-014 du 3 janvier 2005](#) sur l'éducation artistique et culturelle prévoit que tout établissement scolaire du premier et du second degré inclut une dimension artistique et culturelle dans son projet d'école ou d'établissement et que, parallèlement, toutes les structures culturelles soutenues par l'État aient une action éducative. Cette évolution suppose l'existence de ressources identifiées, rapidement mobilisables et mutualisables. La présente circulaire vise à préciser les conditions de production et de diffusion de ces ressources afin qu'elles participent efficacement à la mise en œuvre des politiques locales et territoriales tout en apportant leur contribution à la politique nationale d'éducation artistique et culturelle.

I - LES PÔLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PÔLE RESSOURCE)

La circulaire précitée prescrit aux services déconcentrés des deux ministères de mettre en œuvre une politique concertée d'éducation artistique et culturelle à l'échelle de chaque territoire. Cette politique territoriale légitime la création de pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle. Ces pôles ressources pourront, soit prendre la suite des structures précédentes (les pôles nationaux institués par la circulaire interministérielle d'avril 2002) dans un cadre rénové, soit être créés en fonction de nouveaux besoins identifiés.

L'action d'un pôle ressource s'articule autour de deux dimensions :

- l'une, territoriale, réunit dans une communauté d'action les différents acteurs concernés par l'éducation artistique et culturelle à l'échelle d'une région (CRDP, IUFM, structures culturelles, etc.)
- l'autre, thématique, est liée à la spécificité des contenus qu'il aborde. Des pôles ressources pourront ainsi être constitués dans les divers domaines artistiques et culturels (arts visuels, design, danse, musique, théâtre, patrimoines et architecture, littérature, etc.).

Les pôles ressources peuvent se voir confier une responsabilité nationale, soit de façon ponctuelle en tant qu'opérateur privilégié d'une action spécifique d'accompagnement de la politique éducative, soit de façon plus pérenne au regard de leur expertise dans un domaine particulier.

N°2007-090 du 12/04/07 ▶ suite

2 - LES MISSIONS PRINCIPALES DES PÔLES RESSOURCES

Les pôles ressources ont pour vocation de fournir des ressources et des outils pour le développement de l'éducation artistique et culturelle, dans toutes ses dimensions et sur tous les domaines concernés. Ils accompagnent ce développement selon deux axes principaux :

- la structuration, l'édition et la diffusion des ressources pédagogiques, documentaires ou didactiques ;
- l'organisation d'actions de formation répondant aux besoins exprimés par les différents partenaires.

CONSTITUTION DE RESSOURCES

Les pôles ressources doivent contribuer au renforcement des connaissances sur les champs suivants : domaines de l'éducation artistique et culturelle ; dimension culturelle des différents champs disciplinaires et pratiques artistiques qui y sont liées ; actualité des arts ; diversité des cultures et des patrimoines. Ils apportent par ailleurs des ressources et des méthodes destinées à enrichir la formation culturelle et artistique des professeurs et des professionnels de la culture intervenant auprès des élèves ; à favoriser la connaissance des œuvres à travers un appareil critique pertinent ; à promouvoir des pédagogies s'appuyant sur de nouveaux outils ; à développer et évaluer les projets d'éducation artistique organisés sur les temps scolaire, péri et extra scolaire ; à permettre la construction de projets d'école ou d'établissement articulant enseignements et actions d'éducation artistique et culturelle. Enfin les pôles ressources organisent l'accès public à la ressource artistique et culturelle dans le cadre de la veille documentaire en participant notamment à la constitution d'un espace virtuel regroupant les sites internet pertinents dans le domaine considéré.

ACTIONS DE FORMATION

Le groupe de pilotage régional chargé de la politique territoriale d'éducation artistique et culturelle a notamment comme mission d'impulser et de renforcer les formations initiales et continues des différents acteurs de l'éducation artistique et culturelle (personnels d'enseignement, d'encadrement et/ou de direction pour le ministère de l'Éducation nationale, artistes, professionnels et responsables des structures artistiques et culturelles pour le ministère chargé de la culture). Les pôles ressources peuvent en ce cas devenir des opérateurs, régionaux ou nationaux, privilégiés de ces formations en lien avec les structures spécialisées partenaires (IUFM, établissements d'enseignement supérieur), au titre de leur expertise méthodologique et thématique. Ils peuvent répondre à des demandes ou soumettre des propositions aux responsables académiques, régionaux et nationaux de la formation initiale et continue. Les actions correspondantes concernent au premier chef les personnes ressources désignées par les autorités compétentes des deux ministères.

LA FORMATION DES INTERVENANTS DÉPENDANT DES AUTRES MINISTÈRES

Des accords particuliers peuvent prévoir, le cas échéant, la formation d'intervenants concernés par des dispositifs propres aux autres ministères (notamment les contrats éducatifs locaux ou l'enseignement agricole) et susceptibles d'être associés à la constitution des pôles ressources. Ce principe s'applique de la même façon en direction des intervenants relevant des collectivités territoriales impliquées ou intéressées.

N°2007-090 du 12/04/07 ▶ suite

3 - LE PILOTAGE

AU NIVEAU RÉGIONAL

La décision de création d'un pôle ressource relève de la compétence du recteur et du préfet de région (direction régionale des affaires culturelles), en lien avec le président de l'exécutif de la collectivité territoriale qui exerce ou partage avec l'État la tutelle sur la ou les institutions culturelles du pôle. Les pôles ressources sont placés sous la responsabilité des signataires de la convention, qui constitue l'acte instituant le pôle. Le directeur de l'IUFM, le directeur du CRDP et le directeur d'au moins une institution culturelle partenaire sont associés à la signature de cette convention. Les universités, les services déconcentrés des autres ministères concernés et les collectivités territoriales peuvent également être associés à ces pôles en tant que de besoin.

Un cahier des charges est annexé à la convention. Il définit les objectifs généraux poursuivis par le pôle. Chaque pôle ressource est administré par un comité de pilotage régional qui veille au respect du cahier des charges et définit chaque année le programme des actions menées par le pôle. Ce comité identifie un interlocuteur référent chargé de la coordination et de la gestion opérationnelle du pôle, ainsi que des relations avec le comité de pilotage national. Pour l'Éducation nationale, le comité comprend au moins l'IA-IPR coordonnateur des enseignements artistiques, le DAAC, le directeur du CRDP et le directeur de l'IUFM.

AU NIVEAU NATIONAL

Le comité de pilotage national, placé sous l'autorité des ministres de l'Éducation nationale et de la culture, réunit les directions concernées et les inspections générales des deux ministères, ainsi que le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). Ce comité, qui se réunit au moins deux fois par année scolaire, s'appuie sur des regroupements d'experts en fonction des thèmes abordés.

Le comité de pilotage national est chargé d'identifier et de formaliser les besoins nationaux en matière de ressources en accompagnement des grands axes des politiques publiques d'éducation artistique et culturelle. Il est également responsable de la constitution progressive d'une carte nationale des pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle. Le comité de pilotage national peut enfin identifier des besoins en formation et en édition qui justifieront de confier à un ou plusieurs pôle ressource une mission spécifique de réalisation soutenue de façon privilégiée dans le cadre d'un cahier des charges arrêté par le comité, ou en réponse à un appel à projets.

N°2007-090 du 12/04/07 ▸ suite

4 - LE FINANCEMENT DES ACTIONS DE FORMATIONS ET LA PRISE EN CHARGE DES RAIS DE MISSION

Le financement de l'organisation générale des actions de formation - interventions, animation, logistique - fait l'objet d'un budget prévisionnel validé par le comité de pilotage régional. Les frais de mission des participants sont pris en charge par les services déconcentrés des ministères concernés en fonction de leur administration d'origine :

- Pour les personnels de l'Éducation nationale : Les actions de formation continue s'adressant à un public ciblé devront être inscrites dans les plans académiques de formation et leurs déclinaisons départementales ; en conséquence elles répondront aux règles administratives et budgétaires d'inscription et de mission. Pour ce qui est de la formation initiale, les modalités de financement devront avoir été prévues dans les conventions ayant présidé à la création des pôles en lien avec l'IUFM partenaire.
- Pour les artistes et professionnels de la culture : Les pôles ressources ont vocation à participer à la formation des artistes et professionnels de la culture à la transmission de leur art et à la démarche de projet partenarial en matière d'éducation artistique et culturelle. Les DRAC sont susceptibles de prendre en charge les défraiements des artistes et professionnels de la culture participant aux formations organisées par les pôles ressources. Les délégations régionales des organismes professionnels agréés chargés de la formation continue dans les secteurs artistiques et culturels seront également sollicitées.

La présente circulaire abroge les dispositions de la circulaire [n° 2002-087 du 22 avril 2002](#).

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Gilles de ROBIEN

Le ministre de la culture et de la communication
Renaud DONNEDIEU de VABRE

Accès à l'offre de formation

Les pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle apportent leur contribution en proposant des actions pour la documentation et pour la formation des personnes ressources susceptibles d'intervenir dans les formations académiques et départementales.

Chaque formation proposée dans ce document figure au programme académique de formation de l'académie du pôle de ressources concerné et s'adresse à l'ensemble des académies. Le public visé étant national, les candidatures se feront exclusivement par l'intermédiaire du service rectoral de formation de l'académie d'origine des stagiaires concernés.

La liste des actions proposées concerne la période septembre 2008 à juin 2009.

Vous êtes formateur, professeur d'IUFM, personnel d'encadrement, conseiller pédagogique, enseignant relais ou personne-ressources susceptibles de vous investir dans les programmes académiques et départementaux de formation. Si vous êtes intéressé par l'une de ces propositions:

- Faites connaître votre candidature au service de la formation continue de votre rectorat, ainsi qu'à la délégation académique à l'action culturelle (liste en annexe).
- Adressez de même une copie pour information au CRDP du pôle de ressources dans l'académie duquel se tient la formation (liste en annexe).

La plupart des stages proposés sont ouverts aux personnels des structures artistiques ou culturelles ainsi qu'aux personnels des DRAC, voire associatives. Les inscriptions se font, dans ce cas, par l'intermédiaire de la structure culturelle PARTENAIRE du pôle ressource.

Accès à la formation des personnes ressources pour les arts et la culture 2008-2009.

ARCHITECTURE

PÔLE RESSOURCE VILLE-ARCHITECTURE-PATRIMOINE

LES PROMENADES URBAINES : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

ACADÉMIE: Créteil

RÉGION: Val-de-Marne

DATES:

Avril 2009 (à confirmer)

LIEU:

CRDP de Créteil

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

fin février 2009

COORDONNÉES:

Madeleine Couet-Butlen

CRDP de l'académie de Créteil

T 01 41 81 20 20

madeleine.couet-butlen@ac-creteil.fr

OBJECTIFS:

À partir du nouveau DVD *Promenades urbaines* édité par le pôle ressource, ce séminaire propose une réflexion sur l'utilisation pédagogique de cette démarche : spécificités, problématique soulevée par cette forme de médiation, méthode et approche.

PUBLIC: 50 participants

© **Éducation nationale:** IA-IPR, personnes relais, chargés de mission, personnel d'encadrement, formateurs de formateurs toutes disciplines des 1^{er} et 2nd degrés, de l'IUFM et de l'enseignement supérieur.

© **Hors Éducation nationale, personnel culture et collectivités territoriales:** artistes intervenants dans les dispositifs Éducation nationale/culture, conseillers DRAC, responsables et chargés de mission culturelle des collectivités territoriales, responsables et chargés de mission des services culturels et éducatifs, médiateurs culturels, chargés des Pôles ressources danse.

ARTS DU CIRQUE

PÔLE RESSOURCE ARTS DU CIRQUE

ARTS DU CIRQUE ET ÉDUCATION ARTISTIQUE : ENJEUX, SPÉCIFICITÉS. COMMENT DÉVELOPPER

UNE POLITIQUE TERRITORIALE CONCERTÉE ?

OBJECTIFS :

Cette formation s'inscrit dans la logique du colloque national organisé en mars 2007 et souhaite poursuivre en l'approfondissant la réflexion engagée à cette occasion. En se fixant pour objectif le développement des arts du cirque dans le cadre de l'éducation artistique, ce stage vise à conforter un réseau de personnes ressources et à élaborer des projets de développement en collaboration avec les différents partenaires impliqués.

STRUCTURES ARTISTIQUES OU CULTURELLES ENGAGÉES :

HorsLesMurs, la Ferme du Buisson, La Villette

PUBLIC : 40 participants (15 Éducation nationale / 15 hors Éducation nationale / 10 collectivités territoriales)

- **Éducation nationale :** Personnes ressources des 1er et 2nd degrés (professeurs-relais dans les structures culturelles, IEN, IA-IPR d'EPS (et autres disciplines), conseillers DAAC, CPAIEN...).
- **Collectivités territoriales :** responsables services culturels des collectivités, personnels des services de publics des établissements culturels territoriaux...
- **Hors Éducation nationale :** Établissements et/ou structures culturelles de création, de diffusion, de formation, chargés des publics, artistes.

ACADÉMIE : Créteil

RÉGION : Val-de-Marne

DATES :

20-21 novembre 2008

LIEU :

Parc de la Villette

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Novembre 2008

COORDONNÉES :

Stéphane Floch et/ou Stéphane
Simonin
HorsLesMurs

T 01 55 25 10 10

Philippe Salvy
CRDP de l'académie de Créteil

T 01 49 92 17 17
philippe.salvy@ac-creteil.fr

ARTS DU CIRQUE

PÔLE RESSOURCE ARTS DU CIRQUE

LE CIRQUE ET L'ÉCOLE : DU GESTE TECHNIQUE À L'ESTHÉTIQUE

ACADÉMIE : Poitiers

RÉGION : Poitou-Charentes

DATES :

3 jours - mai 2009

LIEU :

Chapiteau Octave Singulier

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

10 avril 2009

COORDONNÉES :

Dominique Quella-Villéger
CRDP de Poitiers

T 05 49 60 67 67

dominique.villeger@ac-poitiers.fr

OBJECTIFS :

Il s'agit pour l'enseignant de dépasser les contraintes du geste technique circassien afin d'offrir aux élèves et spectateurs une poétique du geste. La place et le rôle de l'objet, l'outil de cirque et la mise en scène seront particulièrement abordés.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

École nationale de cirque de Châtellerauld, compagnie Octave Singulier

PUBLIC :

● **Éducation nationale :** (20 personnes) IA-IPR, personnes relais, chargés de mission, personnel d'encadrement, formateurs de formateurs toutes disciplines des 1^{er} et 2nd degrés, de l'IUFM et de l'enseignement supérieur.

ARTS DU GOÛT

ACADÉMIE: Reims

RÉGION: Champagne-Ardenne

DATES:

Janvier 2009

LIEU:

Différents lieux patrimoniaux
de Reims et sa région

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Février 2008

COORDONNÉES:

Frédérique Petit
CRDP de Champagne-Ardenne

T 03 26 61 20 35

frederique.petit@ac-reims.fr

PÔLE RESSOURCE ARTS DU GOÛT DE LA TABLE ET DE LA GASTRONOMIE

QUELLES RÉFÉRENCES POUR LES ARTS DU GOÛT ET LA GASTRONOMIE AUJOURD'HUI?

OBJECTIFS:

Par le biais d'une approche pratique (ateliers, visites) et théorique (conférences, tables rondes):

- ⊙ contribuer au développement et à la promotion de l'apprentissage du goût comme lieu de création ;
- ⊙ renforcer la connaissance du patrimoine de cet art et des arts transdisciplinaires liés (architecture, patrimoine) ;
- ⊙ contribuer à la part d'innovation dans les arts du goût et par conséquent favoriser le lien avec les sciences (développement des capacités sensorielles, gastronomie moléculaire) ;
- ⊙ mettre à disposition des enseignants des ressources et des outils pour créer des actions pédagogiques innovantes.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Centre National d'Industrie Laitière - Comité Interprofessionnel des vins de Champagne - Maison de Champagne.

PUBLIC: 30 participants envisagés.

Recrutement de personnes ressources à moitié dans l'académie et à moitié hors académie.

Parité entre le public éducation et le public culture.

- ⊙ **Éducation nationale:** enseignants formateurs (filières hôtellerie et restauration), conseillers pédagogiques, professeurs formateurs IUFM, IEN, IPR.
- ⊙ **Hors Éducation nationale:** associations, services culturels des musées, collectivités territoriales, professionnels de la restauration, etc.

ARTS VISUELS

ACADÉMIE: Poitiers

RÉGION: Poitou-Charentes

DATES:

6 et 7 mai 2009

LIEU:

CDDP de la Charente

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Fin février 2008

COORDONNÉES:

Annie Marais

CDDP de la Charente

T 05 45 67 31 68

PÔLE RESSOURCE ARTS VISUELS

BANDE DESSINÉE : "ADAPTER LA LITTÉRATURE AU PATRIMOINE"

OBJECTIFS:

La programmation du stage sur les incipits d'adaptations littéraires de romans célèbres permettra de creuser les implications littéraires et historiques d'un certain nombre d'albums parus car l'adaptation littéraire pose des questions d'ordre historique et narrative.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

FIBD (Festival International d'Angoulême) et CNBDI (Centre national de la BD et de l'image).

PUBLIC: 50 personnes

© **Éducation nationale:** collèges, lycées, IUFM, documentalistes, enseignants d'histoire-géographie, personnes ressources BD...

© **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :** bibliothèques / médiathèques / DRAC, responsables et chargés de mission culturelle des collectivités territoriales, responsables et chargés de mission des services culturels et éducatifs, médiateurs culturels.

ARTS VISUELS

ACADÉMIE: Corse

RÉGION: Corse

DATES:

26 et 27 novembre 2008

LIEU:

Université de Corse Pascal Paoli

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Novembre 2008

COORDONNÉES:

Mathieu Harnéquaux
CRDP de Corse

T 04 95 50 90 27

PÔLE RESSOURCE PHOTOGRAPHIE

LA PHOTOGRAPHIE ET INTERNET

OBJECTIFS:

Le colloque propose d'éclairer les problématiques nouvelles, artistiques, mais aussi éducatives et pédagogiques, qui ressortent de la place de l'image photographique dans ses rapports avec Internet.

Sensibiliser les enseignants, les formateurs, les acteurs culturels à de nouvelles pratiques et aux nouveaux statuts de l'image, à la virtualité du support Internet, et dans le contexte de la lecture d'images ; inciter l'élève à différencier les représentations de la réalité, cette situation appelant plus que des sensibilités mais une formation à une nouvelle grammaire de l'image : autant d'objectifs fixés auxquels les conférenciers tenteront d'apporter leur éclairage.

PLACE DE CETTE ACTION DANS LE PROJET GLOBAL DU PÔLE DE RESSOURCES :

Ces rencontres accueillent également les opérateurs culturels tels que les responsables de services culturels, les conseillers DRAC, les artistes (photographes, cinéastes, plasticiens) ou le milieu associatif créant ainsi une dynamique d'échange entre l'offre culturelle et éducative.

Le Centre Méditerranéen de la Photographie offre la possibilité de découvrir les différentes formes de l'art photographique à travers les commandes publiques sur la Corse et les oeuvres portant sur l'ensemble du Bassin méditerranéen, les inscrivant ainsi dans une réflexion sur la photographie contemporaine.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Centre Méditerranéen de la Photographie.

PUBLIC:

60 personnes

● **Éducation nationale:**
40 : formateurs IUFM, conseillers pédagogiques, DAAC, chargés de mission, enseignants des premier et second degrés.

● **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :**

20 : Intervenants culturels en milieu scolaire, responsables de services culturels, conseillers DRAC.

ARTS VISUELS

PÔLE RESSOURCE PHOTOGRAPHIE

ENSEIGNER LA PHOTOGRAPHIE?

ACADÉMIE: Caen

RÉGION: Basse-Normandie

DATES:

22 et 23 janvier 2009

LIEU:

Centre d'art photographique de
Cherbourg-Octeville

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

NC

COORDONNÉES:

Jean-Jacques Paysant
IA-IPR d'Arts plastiques - CAV

T 02 31 30 15 35

jean-jacques.paysant@ac-caen.fr

OBJECTIFS:

Au moment de l'ouverture du nouveau centre d'art de Cherbourg et la mise en place d'une option photo au collège Cachin de Cherbourg, cette formation permettra de créer entre acteurs culturels et enseignants un temps de réflexion sur la pédagogie de la photographie et son inscription dans les programmes.

Cette formation se nourrit d'une expérience de plus de dix ans avec l'Éducation nationale. Elle accompagne l'ouverture de nouveaux locaux et nourrit des projets variés de résidences, d'ateliers de pratique, de fréquentation d'exposition.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Centre d'art photographique de Cherbourg-Octeville.

INTERVENANTS:

Pierre Baqué (université Paris I et ministère de l'Éducation nationale), Clément Chéroux (Centre Pompidou), Christian Delage (université de Paris 8 et EHESS), Nathalie Delbard (IUFM Nord-Pas-de-Calais et universités Lille 3 et Valenciennes), André Gunthert (EHESS), Marie Muracciole (Musée du Jeu de Paume), Michel Poivert (université Paris I), Jacques Py (Centre d'art contemporain de l'Yonne), Denis Tessier (Collège Cachin de Cherbourg-Octeville), Laurent Vallon (Musée Nicéphore Niepce).

PUBLIC:

● Éducation nationale:

IA IPR, enseignants 2e degré, DAAC, formateurs IUFM.

● Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :

Artistes, photographes, responsables d'associations.

ARTS VISUELS

PÔLE RESSOURCE PHOTOGRAPHIE

ÉCRITURE ET PHOTOGRAPHIE : LA VOCATION DU TEXTE AU REGARD DE L'IMAGE

ACADÉMIE: Dijon

RÉGION: Bourgogne

DATES:

19, 20 et 21 novembre 2008

LIEU:

Musée Nicéphore Niepce et Média
Pôle à Chalon/Saône

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Vendredi 7 novembre 2008

COORDONNÉES:

CDDP Saône-et-Loire
Marie-Neige Bollecques
T 03 85 21 02 30
marie-neige.bollecques@ac-dijon.fr

Musée Niepce

Alexis AZAR

T 03.85.48.41.98

servicedespublics.niepce@chalonsursaone.fr

OBJECTIFS:

Créer entre acteurs culturels et enseignants un temps de réflexion sur la pédagogie de la photographie, montrer quelle place et quel rôle occupe le texte face à l'image à travers différentes approches : la presse, la littérature, le musée, les apprentissages scolaires.

La problématique abordée sera : « le médium photographique peut-il se suffire à lui-même ou son langage nécessite-t-il d'être commenté, explicité, légendé ? ».

Ce stage permettra d'appréhender cette question au regard des collections du musée, notamment dans le cadre de l'exposition temporaire consacrée aux livres d'artistes de la collection du critique d'art Bernard Lamarche-Vadel.

L'intervention de photographes, critiques d'art, écrivains, enseignants permettra, sous forme de conférences et d'ateliers, d'illustrer cette coexistence et d'en cerner les usages et les limites.

Les objectifs généraux étant de :

- ⊙ créer un réseau d'acteurs dans la pédagogie de l'image
- ⊙ impulser des actions et des collaborations mieux faire connaître les ressources pédagogiques des structures culturelles
- ⊙ questionner la pédagogie de l'image.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Musée Niepce

PUBLIC: 30 personnes

- ⊙ Éducation nationale: 15
- ⊙ Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales : 15

ARTS VISUELS

PÔLE RESSOURCE CINÉMA

RENCONTRE ANNUELLE ÉCOLE ET CINÉMA

ACADÉMIE: Lyon

RÉGION: Rhône-Alpes

DATES:

15, 16 et 17 octobre 2008

LIEU:

NC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

25 septembre 2008

COORDONNÉES:

Céline Ferrier

PREAC Cinéma

CRDP de l'académie de Lyon

T 04 72 00 42 16

celine.ferrier@ac-lyon.fr

OBJECTIFS:

Découvrir le dispositif *École et Cinéma* et ses enjeux.

Permettre aux personnes ressources de concevoir des scénarios pédagogiques à partir de films du dispositif *École et Cinéma* (en s'appuyant, entre autres, sur l'exemple des films burlesques).

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Cinéma Comoedia, Institut Lumière, Cinéma le France.

PUBLIC:

© **Éducation nationale:**

15 personnes : conseillers pédagogiques, maîtres ressources, formateurs IUFM, IPR, ...

© **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :**

15 personnes : responsable de salles, artistes, conseillers DRAC, responsables éducation dans les collectivités territoriales, intervenants, etc.

ARTS VISUELS

ACADÉMIE: Clermont-Ferrand

RÉGION: Auvergne

DATES:

Février 2009

LIEU:

CRDP D'Auvergne

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

20 décembre 2008

COORDONNÉES:

Delphine Duhamel
CRDP d'Auvergne

T 04 73 98 09 51

PÔLE RESSOURCE IMAGE

GUERRE ET CINÉMA. LA SECONDE GUERRE MONDIALE : IMAGES DE FRANCE OCCUPÉE ET LIBÉRÉE

OBJECTIFS:

Sensibiliser les enseignants à cette forme cinématographique, à son analyse et faire connaître les expériences pédagogiques déjà réalisées en Auvergne.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Association l'APECA, Festival Traces de Vies.

PUBLIC:

- © **Éducation nationale:** 20 participants. Professeurs de collèges et de lycées, de lettres et d'histoire-géographie
- © **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :** Professionnels de la culture.

ARTS VISUELS

ACADÉMIE: Clermont-Ferrand

RÉGION: Auvergne

DATES:

À préciser, deux jours en janvier
2009

LIEU:

CRDP D'Auvergne

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

20 décembre 2008

COORDONNÉES:

Delphine Duhamel
CRDP d'Auvergne

T 04 73 98 09 51

PÔLE RESSOURCE IMAGE

MUSIQUE ET CINÉMA

OBJECTIFS:

- ⊙ Développer les pratiques des enseignants afin qu'ils puissent sensibiliser l'élève aux fonctions sonores dans l'image filmée.
- ⊙ Acquérir le vocabulaire de l'analyse filmique (images et sons).
- ⊙ Définir des objectifs d'apprentissage pour les élèves.
- ⊙ Créer des activités pour le cours d'éducation musicale et de cinéma audio visuel.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Sauve qui peut le Court métrage

PUBLIC:

- ⊙ **Éducation nationale:** 20 participants. Enseignants des premier et second degrés.
- ⊙ **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :** Professionnels de la culture.

ARTS VISUELS

ACADÉMIE: Clermont-Ferrand

RÉGION: Auvergne

DATES:

13 et 14 novembre 2008

LIEU:

Polydome à Clermont-Ferrand

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

25 septembre 2008

COORDONNÉES:

Delphine Duhamel
CRDP d'Auvergne

T 04 73 98 09 51

PÔLE RESSOURCE IMAGE

ENSEIGNER LE CARNET DE VOYAGE

OBJECTIFS:

- ⊙ Faire acquérir des connaissances pédagogiques, techniques, esthétiques et patrimoniales sur le carnet de voyage.
- ⊙ Faire découvrir l'intérêt du carnet de voyage en classe tant du point de vue de l'analyse de l'image, de l'observation des règles de réalisation que des rapports texte-image.
- ⊙ Souligner la diversité et la souplesse des approches possibles.
- ⊙ Permettre des rencontres avec les carnettistes.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

La « Biennale du carnet de voyage » organisée par l'association Il faut aller voir (IFAV).

PUBLIC:

- ⊙ **Éducation nationale:** 20 participants
Enseignants des premier et second degrés.
- ⊙ **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales :** 20 participants
Professionnels de la culture.

ARTS VISUELS

ACADÉMIE: Poitiers

RÉGION: Poitou-Charentes

DATES:

3 jours entre le 5 et le 13 décembre
2009

LIEU:

CRDP et festival Rencontres Henri-
Langlois

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

14 novembre 2008

COORDONNÉES:

nathalie.gaillard@ac-poitiers.fr

dominique.villeger@ac-poitiers.fr

PÔLE RESSOURCE

IMAGE

LORSQUE LE SON ET L'IMAGE SE RENCONTRENT

OBJECTIFS:

Sensibilisation à la complémentarité du son et de l'image, de la musique et de l'image, en cibler les contraintes, les conséquences sur le message de l'image.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Festival des Rencontres Henri-Langlois

PUBLIC:

© Éducation nationale: 20 participants

DANSE

ACADÉMIE: Poitiers

RÉGION: Poitou-Charentes

DATES:

8 et 9 novembre 2008

6 et 7 décembre 2008

LIEU:

Poitiers et une autre ville de la région Poitou-Charentes selon la provenance des stagiaires.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

14 novembre 2008

COORDONNÉES:

Dominique Quella-Villéger
CRDP de Poitiers

T 05 49 60 67 67

dominique.villeger@ac-poitiers.fr

PÔLE RESSOURCE DANSE

2 DANS/2 HORS

OBJECTIFS:

Analyser les fonctionnalités du corps, notamment du corps de l'enfant, dans le mouvement dansé par des éléments théoriques (visionnement de spectacles) de l'écriture chorégraphique. Comprendre ce qui se joue dans le corps de l'enfant. Faire appel au patrimoine de la danse.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Centre d'animation de Beaulieu, CESMD (Centre d'Études Supérieures de Musique et Danse).

PUBLIC: 50 participants

Ouverture inter-académique aux personnes-ressources de l'Éducation nationale, de la culture et des collectivités territoriales.

⊙ **Éducation nationale:** IA-IPR, personnes relais, chargés de mission, personnel d'encadrement, formateurs de formateurs toutes disciplines des 1^{er} et 2nd degrés, de l'IUFM et de l'enseignement supérieur.

⊙ **Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales:** artistes intervenants dans les dispositifs Éducation nationale/Culture, conseillers DRAC, responsables et chargés de mission culturelle des collectivités territoriales, responsables et chargés de mission des services culturels et éducatifs, médiateurs culturels, chargés des Pôles ressources danse, professeurs.

DANSE

ACADÉMIE: Poitiers

RÉGION: Poitou-Charentes

DATES:

3 jours entre le 14 et le 17 avril
2009

LIU:

Centre d'Animation de Beaulieu -
Poitiers

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

27 mars 2009

COORDONNÉES:

Dominique Quella-Villéger
CRDP de Poitiers

T 05 49 60 67 67

dominique.villeger@ac-poitiers.fr

PÔLE RESSOURCE DANSE

DANSE À L'ÉCOLE - FESTIVAL À CORPS

OBJECTIFS:

Analyser la composition chorégraphique. Proposer différentes entrées vers la création et l'écriture chorégraphique d'une forme courte. Mettre en dialogue les apprentissages fondamentaux de l'école avec le regard sur le monde.

PLACE DE CETTE ACTION DANS LE PROJET GLOBAL DU PÔLE DE RESSOURCES :

En alternance avec des lectures (vidéos, films) et des spectacles pendant le festival européen de danse « À corps ! » les stagiaires appréhenderont la manière de faire entrer la danse dans leur classe.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) : Centre d'Animation de Beaulieu – Festival « À corps ! »

PUBLIC: 10 participants

© **Éducation nationale:** IA-IPR, personnes relais, chargés de mission, personnel d'encadrement, formateurs de formateurs toutes disciplines des 1^{er} et 2nd degrés, de l'IUFM et de l'enseignement supérieur.

DANSE

PÔLE RESSOURCE DANSE

EXPÉRIMENTATION DU JEU, LES RÈGLES DE JEUX COMME OUTILS CHORÉGRAPHIQUES

ACADÉMIE: Montpellier

RÉGION: Languedoc - Roussillon

DATES:

23, 24, 25 février 2009

LIEU:

Centre chorégraphique national
de Montpellier LR
et IUFM de Montpellier

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 janvier 2009

COORDONNÉES:

Yves Massarotto
DAAC de Montpellier

yves.massarotto@ac-montpellier.fr

OBJECTIFS:

- ⊙ Travailler des questions sur le jeu et les règles du jeu comme générateur potentiel de chorégraphies ou comme dispositif de développement d'une culture.
- ⊙ Interroger la manière dont nous pouvons basculer du domaine du jeu au domaine chorégraphique lors de la création ou de l'observation de situation.
- ⊙ Répondre aux besoins en formation exprimés par les différents partenaires Éducation nationale et culture.
- ⊙ Renforcer et développer le réseau de personnes ressources pour la danse à l'école, au collège et au lycée en visant la parité de participation « éducation » et « culture » parmi les stagiaires.
- ⊙ Permettre au stagiaire de confronter l'hétérogénéité de ses expériences et les prolongements qu'il peut envisager dans sa pratique future.
- ⊙ Envisager de nouvelles formes de collaborations pour nourrir notamment le volet culturel des projets d'établissement et contribuer à l'enseignement de l'histoire des arts.

INTERVENANTS

Xavier Le Roy ; Laurent Pichaud, chorégraphe et danseur , conférencier .

⊙ STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Centre Chorégraphique national de Montpellier / Languedoc-Roussillon.

PUBLIC: 50 participants

Vers un objectif de parité Éducation nationale/Culture.

⊙ **Éducation nationale:** (25 personnes) IA IPR, chargés de mission danse DAAC, formateurs de formateurs, conseillers pédagogiques départementaux, personnes ressources des 1er et 2nd degrés.

⊙ **Culture:** (25 personnes) artistes associés à la mise œuvre des projets d'éducation et d'enseignement artistique et culturel ; chargés de missions des associations, structures et institutions culturelles associées à la mise en œuvre des projets.

DANSE

PÔLE RESSOURCE DANSE

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ DANSE ET L'OPTION FACULTATIVE AU LYCÉE

ACADÉMIE: Centre

RÉGION: Orléans-Tours

DATES:

14, 15, 16 janvier 2009

4, 5 et 6 février 2009

LIEU:

INJEP, Marly-le-Roi

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

30 octobre 2008

COORDONNÉES:

Danse au cœur

12 rue Saint Michel - 28000 Chartres

T 02 37 36 42 68

danse.au.coeur@wanadoo.fr

www.danseaucoeur.com

Rectorat d'Orléans-Tours

DAFEN - 21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

OBJECTIFS:

- ◎ Former le réseau des équipes pédagogiques et des partenaires culturels et artistes associés à cet enseignement et favoriser les relations entre nouvelles « ouvertures » et établissements engagés depuis plusieurs années.
- ◎ Poursuivre la réflexion sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de cet enseignement à partir des composantes artistique, culturelle, technique et méthodologique.
- ◎ Aborder plus spécifiquement les programmes tels que réécrits en 2008, et une œuvre nouvelle de la liste limitative de la classe terminale.
- ◎ Aborder plus spécifiquement la question du duo et de son évaluation.
- ◎ Développer les mises en réseau de cet enseignement par la confrontation des expériences et mettre en place un groupe de « confrontation, expérimentation et formalisation » (constitué de formateurs personnes ressources de l'Éducation nationale, des partenaires culturels et d'artistes associés à cet enseignement) de façon à optimiser les conditions de la construction des compétences requises pour les élèves à l'issue de chaque année d'enseignement.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Danse au cœur, Centre national des cultures et ressources chorégraphiques pour l'enfance et l'adolescence.

PUBLIC: 60 participants

- ◎ **Éducation nationale:** 40 formateurs du ministère de l'Éducation (équipes pédagogiques, professeurs de toutes disciplines en charge de la mise en œuvre de l'enseignement de spécialité danse au lycée et de l'option facultative).
- ◎ **Hors Éducation nationale:** 20 partenaires culturels et artistes associés, tous impliqués dans la mise en œuvre et l'accompagnement en formation de cet enseignement en danse.

DANSE

PÔLE RESSOURCE DANSE

ACADÉMIE: Centre

RÉGION: Orléans-Tours

DATES:

18, 19 et 20 mars 2009

LIEU:

INJEP, Marly-le-Roi

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 décembre 2008

COORDONNÉES:

Danse au cœur

12 rue Saint Michel - 28000 Chartres

T 02 37 36 42 68

danse.au.coeur@wanadoo.fr

www.danseaucoeur.com

Rectorat d'Orléans-Tours

DAFEN - 21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

(pour les personnes issues de l'Education nationale, par le biais de leur rectorat d'académie)

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE

POUR LA DANSE À L'ÉCOLE À PARTIR DE LA THÉMATIQUE "DANSE ET NOUVELLES PÉDAGOGIES"

OBJECTIFS:

- Renforcer le réseau de personnes ressources et de formateurs de formateurs impliqués dans la mise en œuvre de la politique interministérielle de formation (Éducation Nationale, Culture, Collectivités territoriales) en danse à l'école,
- Renforcer, approfondir et étayer des compétences spécifiques, transdisciplinaires et interdisciplinaires d'élaboration, de mise en œuvre, d'évaluation de projets partenariaux de formation, (projets départementaux et académiques de formation et projets départementaux, régionaux et inter régionaux des structures culturelles et des collectivités territoriales)
- Proposer des méthodologies de mise en place et d'évaluation de ces actions partenariales.
- Renforcer les liens entre formation, expérimentation, recherche-action, par la confrontation des démarches et expériences artistiques et pédagogiques des intervenants et des stagiaires autour de la thématique « danse et nouvelles pédagogies ».
- Etre capables pour les artistes, de prendre de la distance par rapport à leur pratique, de se confronter à d'autres esthétiques, de se situer dans un contexte historique, une filiation et d'expliquer sa démarche artistique.
- Permettre aux enseignants de comprendre l'univers propre d'un artiste, sa démarche de création et de transmission de sa danse. Etre capable de relier son projet à l'histoire des arts, au patrimoine et lieux culturels, aux œuvres.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Danse au Cœur et Centre national de la danse

PUBLIC: 30 participants

- Éducation nationale:** 10 formateurs des 1^{er} et 2nd degrés, des IUFM et des universités.
- Hors Éducation nationale:** 10 artistes chorégraphiques et 10 personnes pour les collectivités territoriales et structures culturelles (chargés de mission danse dans les associations Musique et Danse, service d'action culturelle, coordonnateurs de projets pour l'éducation populaire)

DANSE

ACADÉMIE: Besançon

RÉGION: Franche-Comté

DATES:

Toutes les dates sur

<http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=1402>

LIEU:

Différents lieux de la région de
Besançon

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Trois semaines avant la date de
chaque atelier.

COORDONNÉES:

Clotilde Cornut

CRDP de Franche-Comté

T 03 81 25 02 68

clotilde.cornut@ac-besancon.fr

PÔLE RESSOURCE DANSE

CYCLE D'ATELIERS-CONFÉRENCES DE PRATIQUE DE LA DANSE

OBJECTIFS:

- ⊙ Offrir un temps d'expérimentation pratique du processus de création d'une pièce chorégraphique.
- ⊙ Développer et renforcer les compétences des enseignants d'un point de vue artistique, culturel et méthodologique.
- ⊙ Aider à l'élaboration de projets artistiques et culturels partenariaux (dispositifs PAC, APA, etc.)
- ⊙ Permettre l'identification des langages et des démarches d'artistes chorégraphiques, des matériaux et des procédés d'écriture, et aborder la transposition d'un art à l'autre.
- ⊙ Permettre l'identification et la mise en œuvre d'une démarche de création chorégraphique à l'école par l'élaboration, la réalisation et l'évaluation d'un projet de classe.
- ⊙ Approfondir les composantes culturelles (historiques, théoriques, esthétiques, interculturelles) et méthodologiques (modes de transmission, de formation, de création) nécessaires à l'enseignement de la danse à l'école et dans le cadre de l'Histoire des arts.

DESRIPTIF:

Attention : prochain séminaire national prévu en novembre 2009 et inscrit aux plans de formation des académies à la rentrée 2009.

Désormais, le séminaire n'aura lieu qu'une fois tous les 2 ans, en alternance avec le séminaire du Pôle patrimoine.

Le Pôle propose un cycle d'ateliers-conférences de pratique danse hors temps scolaire programmés le mercredi et/ou le samedi.

La liste des dix ateliers ainsi que les dates auxquelles ils sont programmés sont disponibles à l'adresse suivante : <http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=1402>

PUBLIC : Enseignants du 1er et 2nd degrés, étudiants de STAPS et de l'IUFM, artistes-chorégraphiques intervenants à l'école..

DESIGN

PÔLE RESSOURCE DESIGN

DESIGN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE OU VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT DURABLE

ACADÉMIE: Lyon

RÉGION: Rhône-Alpes

DATES:

19, 20 et 21 novembre 2008

LIEU:

CDDP de la Loire

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Non communiquée

COORDONNÉES:

Caroline D'Auria Goux

T 04 77 43 17 27

design.cddp42@ac-lyon.fr

OBJECTIFS:

Les différents domaines du design seront traités (produit, espace, communication, mode,...) :

- ⊙ le produit : choix esthétiques, technique et de mise en œuvre (caractéristique des matériaux et précédés, attractivité, retentissement sur l'environnement, durée de vie et recyclage,...) ;
- ⊙ les designers et la conception (démarche, équilibre à trouver entre les différentes dimensions du produit : esthétique, économique, éthique...)

Il s'agira plus particulièrement de tisser des liens entre le Design et les questions d'environnement plus particulièrement autour de l'exposition City Eco Lab (commissaire Monsieur John Takara)

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Cité du Design, Musée d'Art Moderne, Musée d'Art et d'Industrie.

PUBLIC:

- ⊙ **Éducation nationale:** 60 stagiaires.

Personnes relais du premier degré : IEN, conseillers pédagogiques départementaux, conseillers pédagogiques de circonscription, animateurs culturels arts plastiques. Enseignants susceptibles d'être repérés comme personnes ressources (animation, formation, édition) dans leur académie, professeurs documentalistes, chefs d'établissements, le réseau SCEREN (directeurs, documentalistes, chargés de projet Arts et Culture, etc.)

- ⊙ **Hors Éducation nationale:** 20 stagiaires.

Attachés culturels, médiateurs culturels, responsables de structures artistiques et culturelles, conseillers DRAC, agents des collectivités territoriales, artistes, designers, etc.

DESIGN

PÔLE RESSOURCE DESIGN

ACADÉMIE: Aix-Marseille

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DATES:

2 au 4 mars 2009

LIEU:

Espace Mode Méditerranée
(Marseille)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

2 février 2009

COORDONNÉES:

Éric Rostand
CRDP de l'académie d'Aix-Marseille

T 04 91 14 13 87

eric.rostand@crdp-aix-marseille.fr

DU VÊTEMENT DE LA RUE AU COSTUME DE SCÈNE

OBJECTIFS:

Dans la continuité du séminaire *La mode, un carrefour des arts* organisé par le pôle en février 2007 et à l'occasion de l'exposition organisée sur la mode et les arts de la scène par le Musée de la Mode de Marseille à partir de janvier 2009.

Ce séminaire s'intéressera :

- ⊗ aux pratiques de professionnels de la mode et/ou des arts de la scène, à leurs sources d'inspiration et à leur travail avec différents corps de métiers ;
- ⊗ à la mise en scène de la mode par l'utilisation de procédés issus du monde du spectacle.

L'objectif est de fournir aux enseignants et aux professionnels de la culture de la matière originale pour une approche historique, plastique, sociologique des thèmes suivants : la création artistique et ses contraintes, les interactions entre univers artistiques et professionnels diversifiés, la musique et la littérature comme sources d'inspiration.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

IMM, Musée de la Mode de Marseille, Rectorat, CRDP, IUFM et DRAC (sous réserve)

PUBLIC:

Éducation nationale et Culture : 100 personnes, de toute la France

DESIGN

PÔLE RESSOURCE DESIGN

MODE ET MÉDITERRANÉE : DIALOGUE ENTRE LES DEUX RIVES

ACADÉMIE: Aix-Marseille

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DATES:
24 au 26 novembre 2008

LIU:
Espace Mode Méditerranée
(Marseille)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
18 novembre 2008

COORDONNÉES:
Éric Rostand
CRDP de l'académie d'Aix-Marseille

T 04 91 14 13 87
eric.rostand@crdp-aix-marseille.fr

OBJECTIFS:

Seront abordées les questions de la mode en Méditerranée entre héritage et modernité, patrimoine artistique et création contemporaine, tradition artisanale et production actuelle. À l'heure d'une globalisation affirmée, peut-on évoquer les possibilités d'un style méditerranéen en regard de comportements vestimentaires spécifiques et de foyers de création locaux... Les interventions d'historiens, de créateurs, d'économistes permettront d'affiner la perception parfois figée que nous avons de la mode en Méditerranée.

INTERVENANTS: programme complet en ligne sur www.crdp-aix-marseille.fr

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :
IMM, Musée de la Mode de Marseille, Rectorat, CRDP, IUFM et DRAC (sous réserve)

PUBLIC:
Education nationale et Culture : 80 personnes, de toute la France

LITTÉRATURE

PÔLE RESSOURCE LITTÉRATURE DE JEUNESSE

LES OUVRAGES DOCUMENTAIRES POUR LA JEUNESSE

ACADÉMIE: Créteil

RÉGION: Val-de-Marne

DATES:

1, 2 et 3 décembre 2009

LIEU:

Salon du livre et de la presse
jeunesse de Montreuil (93) -
Bibliothèque Desnos à Montreuil

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

6 novembre

COORDONNÉES:

Anne Robinson
CRDP de l'académie de Créteil

T 01 42 07 86 35

anne.robinson@ac-creteil.fr

OBJECTIFS:

La question de la lecture des ouvrages documentaires porteurs d'information(s) se pose de plus en plus actuellement, au regard de la production éditoriale très importante dans ce domaine, ses formes très diversifiées et le fait qu'ils soient très lus par les jeunes, dans le cadre scolaire, en bibliothèque ou à la maison. On s'interrogera non seulement sur les spécificités éditoriales actuelles, sur les difficultés de lecture et d'appropriation des jeunes lecteurs mais aussi sur leurs pratiques de lecture (spontanées et/ou induites par les adultes).

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

La joie par les livres, le Centre de promotion du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis, Livres au trésor, l'Institut international Charles Perrault.

PUBLIC: 50 personnes (25 Éducation nationale/25 professionnels de la culture).

◎ **Éducation nationale:** IEN, CPAIEN, professeurs d'IUFM, professeurs de lettres, professeurs-documentalistes, formateurs associés IUFM, IA-IPR de lettres.

◎ **Professionnels de la culture:** formateurs de bibliothécaires, formateurs d'intervenants jeunesse et éducation populaire, professionnels du livre et de la lecture, autres professionnels de la culture...

LITTÉRATURE

PÔLE RESSOURCE ÉCRITURES CONTEMPORAINES FRANCOPHONES ET THÉÂTRE

UN PAYS, UNE CULTURE : MADAGASCAR, LITTÉRATURE ET CONFLIT INSURRECTIONNEL

ACADÉMIE: Limoges

RÉGION: Limousin

DATES:

Jeudi 25 et vendredi 26 septembre
2008

LIEU:

CRDP du Limousin , BFM de
Limoges

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

5 septembre 2008

COORDONNÉES:

Dominique Chardon
CRDP du Limousin

OBJECTIFS:

Acquérir références et compétences dans le domaine de la littérature d'expression française contemporaine ; construire un projet pédagogique à partir d'un parcours de festivalier.
Le thème, *Littérature et conflit insurrectionnel*, permettra d'aborder la littérature malgache sous cet angle et d'ouvrir ce champ à d'autres littératures francophones en lien avec le programme du festival.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Le Festival des francophonies et sa maison des auteurs.

PUBLIC:

- **Éducation nationale:** 25 participants. Enseignants premier et second degré, formateurs de formateurs, CPE, Chefs d'EPLE, DAAC.
- **Hors Éducation nationale:** structures culturelles, personnels DRAC et collectivités locales et territoriales en lien avec la culture.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE

IMPROVISATION VOCALE " 2 (IMPROVISATION DANS LES MUSIQUES TRADITIONNELLES ET JAZZ

ACADÉMIE: Dijon

RÉGION: Bourgogne

DATES:

17, 18, 19 (matin) novembre 2008

LIEU:

CRDP de Bourgogne

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Vendredi 7 novembre 2008

COORDONNÉES:

CDDP de L'Yonne

T 03 86 52 57 14

cddp89@ac-dijon.fr

Musique Danse Bourgogne

Géraldine Toutain

T 03 80 68 23 56

geraldine.toutain@mdbg.org

OBJECTIFS:

Croisement des publics E.N et Culture.

Rencontre des personnes ressources avec artistes et pédagogues reconnus dans leur domaine S'initier aux enjeux de l'improvisation vocale (à partir d'éléments musicaux simples et accessibles à tous, la pratique des jeux vocaux permet de construire des univers sonores nouveaux. La démarche ludique offre la possibilité à l'intérieur d'un codage musical d'accéder à l'improvisation. La voix devient alors un outil d'expression de soi au service de la musique qui s'invente à la fois individuellement et collectivement).

Le stage n°2 apporte une coloration jazz vocal - partenariat sur projet régional avec le C.R.J. (Centre régional du jazz de Bourgogne).

Objectifs pédagogiques :

- ⊗ permettre par la pratique et la réflexion sur cette pratique l'acquisition de nouveaux savoir-faire pour initier et vivre des improvisations avec les élèves (premier et second degrés).
- ⊗ développer la curiosité et de nouveaux outils pédagogiques.

Encadrés par des artistes renommées, les stagiaires pourront explorer l'improvisation dans deux esthétiques (jazz vocal et musiques traditionnelles). Cette pratique artistique sera enrichie par la problématique de l'improvisation avec des enfants et des adolescents. Enfin, un apport documentaire complètera le dispositif.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Musique Danse Bourgogne

PUBLIC:

- ⊗ **Éducation nationale:** (15 participants) opérateurs de formation, personnes-ressources des premier et second degrés, IEN, professeurs d'université, étudiants et formateurs IUFM, CPEM.
- ⊗ **Hors Éducation nationale, personnel culture et collectivités territoriales:** (15 participants) artistes, professeurs d'écoles de musique, dumistes, et personnels des collectivités territoriales (formateurs / intervenants petite enfance, centre de loisirs etc.). Enseignants d'éducation socioculturelle ou d'éducation musicale de la DRAF.

MUSIQUE

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

6 jours, les 20 et 21 novembre 08,
16 et 17 février 09, 16 et 17 avril 09

LIEU:

Calais

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 jours avant le stage

COORDONNÉES:

Jérémie Beccaert
CRDP de Lille

pbeccaert.crdp@ac-lille.fr
T 03 59 03 12 46

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE ET VOIX

DIRECTION DE CHOEURS D'ENFANTS

OBJECTIFS:

Approche pratique des outils techniques de direction de chœur ; travail corporel, de respiration et technique vocale ; exploration des différentes esthétiques de la musique dans le répertoire choral.

INTERVENANTS :

Christine Morel : CA de Formation Musicale et CA de Chant Choral, Chef de chœur, Professeur de direction de chœur au Conservatoire Régional de Paris, Chef de « L'Inchœurigible », chœur de jeunes du Conservatoire Régional d'Aubervilliers-La Courneuve.

Dominique Moati : CA de Chant, professeur de chant au Conservatoire Régional d'Aubervilliers-La Courneuve, et à la Maîtrise de Radio France.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Académie de Lille (CAAC), Inspection académique du Nord, Inspection académique du Pas-de-Calais, CRDP Nord-Pas-de-Calais, IUFM Nord-Pas-de-Calais, Centre de Formation des Musiciens Intervenants Lille III, Domaine Musiques, Conservatoire National de Région de Lille, Opéra de Lille, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Région Nord-Pas-de-Calais, Atelier lyrique de Tourcoing, La clef des chants, Conservatoires et écoles de musique de la région Nord-Pas-de-Calais.

PUBLIC :

30 participants

- **Éducation nationale :** 15 professeurs d'éducation musicale, CPEM.
- **Hors Éducation nationale :** professeurs de conservatoires et d'écoles de musique, chefs de chœurs, dumistes.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE ET VOIX

MISE EN ESPACE D'UN CHOEUR

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

Les 23 et 24 octobre 2009

LIEU:

Lycée Voltaire de Wingles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 jours avant le stage

COORDONNÉES:

Jérémy Beccaert

CRDP de Lille

T 03 59 03 12 46

pbeccaert.crdp@ac-lille.fr

OBJECTIFS:

Travail corporel sur l'énergie, l'expression et la créativité ; méthode d'appropriation et de définition de l'espace scénique.

INTERVENANTE :

Armelle Cornillon : chorégraphe, danseuse, professeur au Conservatoire de Bagnolet, chorégraphe associée sur de nombreuses productions, en particulier pour l'Opéra de Paris.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Académie de Lille (CAAC), Inspection académique du Nord, Inspection académique du Pas-de-Calais, CRDP Nord-Pas-de-Calais, IUFM Nord-Pas-de-Calais, Centre de Formation des Musiciens Intervenants Lille III, Domaine Musiques, Conservatoire National de Région de Lille, Opéra de Lille, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Région Nord-Pas-de-Calais, Atelier lyrique de Tourcoing, La clef des chants, Conservatoires et écoles de musique de la région Nord-Pas-de-Calais.

PUBLIC: 25 participants

• **Éducation nationale:** 15 professeurs d'éducation musicale, CPEM.

• **Hors Éducation nationale :** 10 professeurs de conservatoires et d'écoles de musique, chefs de chœurs, dumistes.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE ET VOIX

L'IMPROVISATION COLLECTIVE PAR LE SOUNDPAINTING

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

3 jours, les 24, 26 et 27 mars 09

LIEU:

Le Phœnix de Valenciennes

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 jours avant le stage

COORDONNÉES:

Jérémy Beccaert

CRDP de Lille

T 03 59 03 12 46

pbeccaert.crdp@ac-lille.fr

OBJECTIFS:

Apprentissage et pratique de signes permettant de générer des situations musicales et scéniques variées ; notions pratiques de tessitures, de dynamiques et d'accentuations ; exploration des différents éléments sonores : instrumentaux, chantés, parlés ; moyens de mise en œuvre en situation pédagogique.

INTERVENANTE :

Angélique Cormier : claviériste, chanteuse, auteur-compositeur ; soundpainter formée au cours de stages menés par Walter Thompson, à New York, puis à Hoganas en Suède, chef d'orchestre du Tours Sounpainting Orchestra ; formatrice pour diverses structures telles que l'Université de Tours et les CFMI.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Académie de Lille (CAAC), Inspection académique du Nord, Inspection académique du Pas-de-Calais, CRDP Nord-Pas-de-Calais, IUFM Nord-Pas-de-Calais, Centre de Formation des Musiciens Intervenants Lille III, Domaine Musiques, Conservatoire National de Région de Lille, Opéra de Lille, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Région Nord-Pas-de-Calais, Atelier lyrique de Tourcoing, La clef des chants, Conservatoires et écoles de musique de la région Nord-Pas-de-Calais.

PUBLIC : 25 participants

• **Éducation nationale :** 15 professeurs d'éducation musicale, CPEM.

• **Hors Éducation nationale :** 10 professeurs de conservatoires et d'écoles de musique, chefs de chœurs, dumistes.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE ET VOIX

DÉCOUVERTE DU SLAM

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

5 et 6 février 2009

LIEU:

Dunkerque

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 jours avant le début de la formation

COORDONNÉES:

Jérémy Beccaert
CRDP de Lille

T 03 59 03 12 46

pbeccaert.crdp@ac-lille.fr

OBJECTIFS:

Partir de soi pour être à l'écoute des autres, faire l'expérience de l'apprentissage du travail commun et de l'autonomie, explorer différentes techniques d'écritures (vers libres, prose, improvisation....) et de dictions.

INTERVENANTE :

Ndje, slameur de l'association « Slam et cie »

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) :

Académie de Lille (CAAC), Inspection académique du Nord, Inspection académique du Pas-de-Calais, CRDP Nord-Pas-de-Calais, IUFM Nord-Pas-de-Calais, Centre de Formation des Musiciens Intervenants Lille III, Domaine Musiques, Conservatoire National de Région de Lille, Opéra de Lille, DRAC Nord-Pas-de-Calais, Région Nord-Pas-de-Calais, Atelier lyrique de Tourcoing, La clef des chants, Conservatoires et écoles de musique de la région Nord-Pas-de-Calais.

PUBLIC : 20 participants

- **Éducation nationale :** 10 professeurs d'éducation musicale, CPEM.
- **Hors Éducation nationale :** 10 professeurs de conservatoires et d'écoles de musique, chefs de chœurs, dumistes.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE ET VOIX

UNE MANIÈRE D'ABORDER UNE OEUVRE CONTEMPORAINE AVEC UN CHOEUR D'ENFANTS

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

2 jours, les 2 et 3 avril 09

LIEU:

Saint-André-lez-Lille

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 jours avant le stage

COORDONNÉES:

Jérémy Beccaert

CRDP de Lille

T 03 59 03 12 46

pbeccaert.crdp@ac-lille.fr

OBJECTIFS :

Autour de Miniwanka, pièce vocale de Murray Schafer pour chœur d'enfants. Il s'agit de donner des clefs pratiques pour la conduite d'un projet d'interprétation avec un chœur d'enfants en faisant interagir le jeu théâtral et corporel avec la direction musicale.

INTERVENANTS

Charlotte Nessi : Metteur en scène, directrice de l'Ensemble Justiniana - Compagnie Nationale de Théâtre lyrique et musical - région Franche-Comté.

Scott Alan Prouty : Directeur musical du chœur d'enfants Sotto Voce, en résidence au Théâtre du Châtelet à Paris, régulièrement sollicité par l'Opéra Bastille, le Palais de l'UNESCO ou la Cité de la Musique.

PUBLIC : 30 participants

⊗ **Éducation nationale :** 15 professeurs d'éducation musicale, CPEM.

⊗ **Culture :** 15 professeurs de conservatoires et d'écoles de musique, chefs de chœurs, dumistes.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE VOIX CHANT CHORAL

LA PRATIQUE VOCALE POLYPHONIQUE

ACADÉMIE: Grenoble

RÉGION: Rhône-Alpes

DATES:

9, 10 et 11 mars 2009

LIEU:

IUFM-CDDP Chambéry

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

15 jours avant le stage

COORDONNÉES:

Michel Faure

CDDP de la Savoie

T 04 79 69 83 83

Savoie.Direction@cddp73.ac-grenoble.fr

OBJECTIFS :

- ◉ Faire de la pratique vocale polyphonique une activité développée dès la petite enfance, y associer un travail d'écoute spécifique
- ◉ Mettre en oeuvre une pédagogie adaptée, et définir une progression tout au long de la scolarité
- ◉ Mesurer et prendre en compte les enjeux socio-éducatifs

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

ADMS - Voix du Prieuré

INTERVENANTS

- Psychologie cognitive de l'audition : Emmanuel Bigand, professeur de psychologie cognitive, Directeur du LEAD, C.N.R.S. UMR 5022, université de Bourgogne ;
- Pédagogie & didactique : Lucienne Fritsch, professeur honoraire d'éducation musicale à l'IUFM de Versailles, centre d'Antony, musicologue (ou Bernard Leuthereau, PIUFM Versailles) ;
- Sociologie : Guillaume Lurton, doctorant, CNRS, Centre de sociologie des organisations, Paris ;
- Répertoire : Cyrille Colombier, professeur coordonnateur DAAC, rectorat de Grenoble

PUBLIC: 30 participants

- ◉ **Éducation nationale:** 20 professeurs d'éducation musicale, CPEM ;
- ◉ **Culture:** 10 professeurs de conservatoires et d'écoles de musique, chefs de chœurs, dumistes.

MUSIQUE

PÔLE RESSOURCE MUSIQUE

CHANTIERS DES PROFS ET DES PROFESSIONNELS DE LA CULTURE 2009: ÉLABORER DES PROJETS

D'ACTION CULTURELLE AUTOUR DE LA CHANSON

ACADÉMIE: Poitiers

RÉGION: Poitou-Charentes

DATES:

21, 22 et 23 janvier 2009

LIEU:

La Coursive

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

24 octobre 2008

COORDONNÉES:

Céline Langevin

CDDP de Charente-Maritime

T 05 46 00 34 60

celine.langevin@ac-poitiers.fr

OBJECTIFS :

Cette formation nationale a pour ambition de mettre en relation les personnels de l'Éducation nationale et de la Culture souhaitant s'investir dans des projets d'Action Culturelle autour de la chanson francophone.

Le stage a pour objectif de fournir aux participants les informations et pistes nécessaires à la conception, la mise en œuvre et à l'évaluation de projets.

Les participants doivent être porteurs d'un avant-projet mené en partenariat avec l'Éducation nationale ou la Culture (selon la structure d'origine du stagiaire).

Le stage doit permettre de travailler concrètement à l'élaboration du projet de chacun dans une dynamique globale en intégrant les différents apports théoriques et pratiques de la formation :

- ◉ savoir écouter ou comment faire découvrir le répertoire de la chanson en classe ;
- ◉ créer ou comment révéler la sensibilité du jeune public par la démarche artistique ;
- ◉ comment faire découvrir la réalité d'un univers artistique et culturel ;
- ◉ élaborer un projet d'action culturelle : accompagnement des projets des participants.

Le Chantier des profs & des professionnels de la culture se déroule en même temps que l'une des sessions du Chantier des Francos. Rencontres avec les artistes, observation du travail scénique, rencontre avec des professionnels du secteur musical sont donc également au programme.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Francofolies

PUBLIC:

◉ **Éducation nationale: 15 participants.** CPEM, Conseillers pédagogiques généralistes, professeurs en IUFM, conseillers DAAC, IPR, professeurs en éducation musicale et de français, personne ayant un projet autour de la chanson avec un partenaire culturel.

◉ **Hors Éducation nationale : 15 participants.** Chargés de médiation culturelle au sein de collectivités territoriales, de structures culturelles, responsables de salles, musiciens intervenants des écoles de musique et conservatoires, personne ayant un projet autour de la chanson avec un partenaire Éducation nationale.

Formations proposées par les Missions voix en région en partenariat avec l'Éducation nationale (SCÉRÉN-CNDP) SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2008

RÉGION/ ORGANISME	PÉRIODE ET LIEU	FORMATION	DURÉE	PLACES	OBJECTIFS	FORMATEURS
Mission Voix Alsace T 03 89 77 91 80 contact@missionvoixalsace.org	20/21 septembre à Mundolsheim (67)	Chansons revisitées	14h	10	Démarche de création pour transformer la version originale d'un chant.	Fabrice DESMETS, Jean-Christophe KAUF- MANN
CEPRAVOI Centre T 02 47 50 70 02 www.cepravo.fr	18 octobre à Blois (45)	La technique vocale du chœur	11h	6	Appréhender les bases techniques du travail vocal avec le chœur	Christophe LIZERE
	8/9 novembre à Chateauroux (36)	Polyphonies des Alpes du Sud.	11h	10	Découvrir et pratiquer les spécificités des polyphonies traditionnelles des Alpes de Méditerranée	Michel BIANCO / Françoise MARCHETTI
	22/23 Novembre à Bourges (18)	Création de chansons, spectacles Travail autour d'une œuvre	18h	20	Jeux vocaux et musique d'aujourd'hui	Loïc PIERRE
Spectacle vivant en Bretagne T 02 99 37 34 58 missionvoix@svbretagne.fr	28/30 octobre à Châteaulin (29)	Écrire et chanter des chansons	40h	10	Développer ses capacités d'écriture, se découvrir soi-même capable d'écrire et comprendre la place essentielle de la chanson dans l'histoire de l'humanité.	Pierre-Jean ZANTMAN
Nord Pas-de-Calais Domaines Musiques T 03 20 63 65 80 contact@domainemusiques.com	31 octobre / 3 novembre à Lille (59)	La voix (dans et par la pratique collective)	24h	8	Approfondir la technique de direction et aborder l'interprétation de répertoires choisis.	Bernard TETU Philippe BERGERE
	4/19 décembre à Lille	Aborder l'improvisation collective avec un chœur d'enfants	15h	16	sensibilisation à l'écoute, autonomie et engagement des individus par l'improvisation collective	Pascal BAUDRILLARD
Lorraine INECC T 03 87 30 52 07 www.inecc-lorraine.com	26/27 novembre 2008 à Nancy (54)	Chant et handicap mental	12h	10	accueillir et intégrer des enfants/adolescents handicapés mentaux dans des activités chorales existantes, développer des projets.	Alain GOUDART
	fin octobre à Metz (57)	Création de chansons- Michèle Bernard	12h	8	Aborder les processus de création de chansons	Michèle BERNARD
	27/28 octobre à Epinal (58)	Le chant des harmoniques	12h	8	Redonner à notre oreille la capacité de percevoir, d'analyser les harmoniques, pour un meilleur contrôle du timbre, de la justesse, de l'acoustique	Daïnouri CHOQUE
Midi-Pyrénées ARPA T 05 61 55 44 60 www.arpamip.org	25/28 octobre au Centre Musical Burlats (Tarn)	Le chant choral pour les enfants	18h	15	Cerner les éléments principaux de l'écriture pour chœur d'enfants et expérimenter ce travail sur un chœur d'application.	Julien JOUBERT Marie-Noëlle MAR- TENS
	22/23 novembre à Escalquens (31)	La polyphonie brésilienne	12h	5	Découvrir quelques styles musicaux brésiliens et leurs transcriptions en langage polyphonique	Roberto MOURA
	13/14 décembre à Colomiers (31)	Jeux vocaux	10h	10	Acquisition de techniques simples de travail préparatoire au chant, sur l'écoute; jeux vocaux, découverte de répertoires, travail de pièces brèves, sensibilisation à la création, présentation du DVD de Guy Reibel	Guy REIBEL et une assistante

Conditions et inscriptions : s'adresser à la mission voix concernée - Contact Plateforme interrégionale : www.pfi-culture.org

PATRIMOINE

PÔLE RESSOURCE PATRIMOINE

ACADÉMIE: Dijon

RÉGION: Bourgogne

DATES:

26, 27 et 28 novembre 2008

LIEU:

Moulin de Beez

Rue du Moulin de Mause

45000 NAMUR (BELGIQUE)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Vendredi 7 novembre 2008

COORDONNÉES:

CDDP de la Nièvre

Ronald Blin

T 03 86 61 45 90

ronald.blin@ac-dijon.fr

Bibracte

Anne Flouest

T 03 85 86 52 43

anne.flouest@bibracte.fr

HISTOIRE DES ARTS ET ARCHÉOLOGIE : QUELLES SPÉCIFICITÉS ET QUELLES COMPLÉMENTARITÉS?

JOURNÉES D'AUTOMNE DE NAMUR

OBJECTIFS :

- ⊙ sensibiliser les enseignants, les formateurs, les médiateurs des services éducatifs des musées d'archéologie et les acteurs culturels aux apports de l'archéologie et de l'histoire des arts dans la formation générale ;
- ⊙ montrer la reconstruction des sociétés à partir des données de l'archéologie comparées avec celles des arts ;
- ⊙ mener une réflexion sur la médiation et l'approche de l'histoire des arts et de l'archéologie, le statut de l'objet archéologique et de l'oeuvre d'art ;
- ⊙ mettre à disposition des enseignants des outils d'utilisation des données de l'archéologie ;
- ⊙ contribuer à la mise en place de partenariats concrets entre écoles et structures culturelles en amont et en aval de la session.

STRUCTURES ARTISTIQUES OU CULTURELLES ENGAGÉES :

Bibracte

PUBLIC :

- ⊙ Éducation nationale : 15
- ⊙ Hors Éducation nationale, personnel Culture et collectivités territoriales : 15 / 20

PATRIMOINE

PÔLE RESSOURCE PATRIMOINE

L'EUROPE DE L'USINE AU PATRIMOINE : CONSERVATION, TRANSFORMATION, DESTRUCTION, TRANSMISSION...

ACADÉMIE: Besançon

RÉGION: Franche-Comté

DATES:

17, 18, 19 novembre 2008

LIEU:

IUFM du Fort-Griffon à Besançon

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

31 octobre 2008

COORDONNÉES:

Clotilde Cornut

CRDP de Franche-Comté

T 03 81 25 02 68

clotilde.cornut@ac-besancon.fr

OBJECTIFS :

Trois jours de formation comprenant: conférences cadrage, regards croisés, ateliers et témoignages :

- ◎ poursuivre le programme d'éducation au patrimoine européen introduit par le séminaire 2006 autour de « l'ouverture des projets d'éducation au patrimoine à l'espace européen » ;
- ◎ aborder l'éducation au patrimoine industriel en Franche-Comté et en Europe : son évolution, sa mémoire et les activités pédagogiques transversales ;
- ◎ interroger les notions de patrimoine industriel, de « friches industrielles », de traces du patrimoine industriel ;
- ◎ aborder la question de la préservation en Franche-Comté et en Europe et/ou les différentes stratégies de mise en valeur de ce patrimoine ;

Une des ambitions du séminaire est de donner aux stagiaires des éléments qui leur permettront ensuite d'élaborer un projet d'éducation au patrimoine à l'échelle européenne, dans le cadre d'un établissement scolaire, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement culturel.

INTERVENANTS :

Intervenants nationaux et européens, conservateurs, responsables des publics, médiateurs, animateurs du patrimoine, professeurs, photographe...

Programme détaillé sur <http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=1697>

PUBLIC :

◎ **Éducation nationale:** (25 participants) corps d'inspection des 1er et 2nd degrés, chargés de domaine (patrimoine, architecture...), formateurs, enseignants personnes-ressources toutes disciplines des 1er et 2nd degrés et de l'enseignement supérieur, professeurs impliqués dans des projets de classe à projet artistique et culturel patrimoine ou autre dispositif.

◎ **Hors Éducation nationale:** (25 participants) conseillers DRAC, chargés de mission des collectivités territoriales, responsables de sites et d'institutions patrimoniales, responsables de services culturels et éducatifs, responsables de services des publics, médiateurs, guides et animateurs du patrimoine, chargés de projets et partenaires des Pôles de ressources patrimoine.

PATRIMOINE

PÔLE RESSOURCE ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE EN MONTAGNE

LES STATIONS VILLAGES, ENTRE IMAGINAIRES, RÉALITÉS ET DEVENIRS

ACADÉMIE: Grenoble

RÉGION: Rhône-Alpes

DATES:

jeudi 11, vendredi 12 et mercredi 17
décembre 2008

LIEU:

Station village du Grand-Bornand

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Non communiquée

COORDONNÉES:

Michel Faure
CDDP de la Savoie

T 04 79 69 83 83

Savoie.Direction@cddp73.ac-grenoble.fr

OBJECTIFS :

- ⊙ Travailler sur les représentations qu'ont les habitants et les touristes de la station-village, en mesurer les éventuels écarts avec celles suggérées par la communication des offices et agences de tourisme ;
- ⊙ observer les différentes façons d'habiter la montagne aujourd'hui, au différentes saisons, au travers des témoignages des usagers de la station et des habitants du village : complémentarité et tensions ;
- ⊙ penser les perspectives d'évolutions économiques, sociales, culturelles, et sportives en regard du changement climatique, de l'évolution du foncier et des nécessaires équilibres entre l'agriculture, la filière bois et le tourisme ;
- ⊙ confronter les pratiques éducatives entre professionnels de formation, de culture et d'institution différentes. Construire ensemble des pistes d'exploitations pédagogiques à partir des études et des témoignages entendus.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Cinémathèque des Pays-de-Savoie , Caue de Haute-Savoie , Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (Facim), Association du Patrimoine Bornandin (Maison du Patrimoine).

PUBLIC:

- ⊙ **Éducation nationale:** 24 personnes. Professeurs relais, professeurs coordonnateurs, porteurs de projet, chargés de mission, conseillers pédagogiques
- ⊙ **Culture:** 12 personnes. Responsables de service éducatif, guides conférenciers, accompagnateurs de moyenne montagne, ...

PATRIMOINE

PÔLE RESSOURCE PATRIMOINE

ARCHÉOLOGIE ROMAINE ET IMAGINAIRE : DE L'INTERPRÉTATION SCIENTIFIQUE À GLADIATOR

ACADÉMIE: Aix-Marseille

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur

DATES:

30 mars au 1er avril 2009

LIEU:

Hôtel Mercure, à côté du Musée départemental d'archéologie Arles antique

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Non communiquée

COORDONNÉES:

Éric Rostand

CRDP de l'académie d'Aix-Marseille

T 04 91 14 13 87

eric.rostand@crdp-aix-marseille.fr

OBJECTIFS:

Ce séminaire prend appui sur l'exposition *Chefs-d'œuvre romains du musée du Louvre* qui se tient à Arles du 20 décembre 2008 au 3 mai 2009) au musée départemental Arles antique.

Il porte sur les usages que l'on peut faire de différents médias (bande dessinée, films, internet, jeux multimédia, livres) pour aborder l'Antiquité romaine avec les publics scolaires.

À travers les thèmes de la reconstitution et de l'interprétation des données archéologiques, il est centré sur l'imaginaire et la représentation de la société, de l'art, de l'urbanisme et de l'histoire romaine.

Ouvert aux professionnels de l'éducation et de la culture, il propose des communications de spécialistes mais aussi des échanges d'expériences.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Musée départemental d'archéologie Arles antique, Agence régionale du patrimoine, Rectorat, CRDP, IUFM et DRAC, Musée du Louvre.

PUBLIC: 100 participants

● Éducation nationale : 50

● Hors Éducation nationale, personnel culture et collectivités territoriales : 50

PATRIMOINE

PÔLE RESSOURCE MÉMOIRE DU TRAVAIL

MONTER UN PROJET SUR LES MÉMOIRES DE L'IMMIGRATION.

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

3 jours :

- vendredi 12 décembre 2009
- mars 2009 (la date à définir)
- troisième trimestre 2009 (date à définir)

LIEU:

CRDP de Lille

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

5 décembre 2008

COORDONNÉES:

Anna Marchio
Association Mémoires du Travail
72 rue Gutenberg
59800 Lille

T 03 20 19 64 38
memoiresdutravail@laposte.net

OBJECTIFS :

Travailler sur le thème de la mémoire et de la diversité culturelle en classe.

En collaboration avec l'ACHAC en charge de la conception de l'exposition liée à l'ouvrage *Frontière d'empire* sous la direction de Pascal Blanchard.

Trois journées de formation :

- ⊗ Journée 1 : « travail de mémoire et d'histoire : comment parler de l'histoire de l'immigration, de la colonisation, et des stéréotypes ? »
- ⊗ Journée 2 : « La diversité en classe »
- ⊗ Journée 3 : « Restitution et valorisation des projets. l'approche de ces questions en terme de projet »

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

ACHAC : Ce collectif de chercheurs travaille depuis 1989 sur les représentations et les imaginaires coloniaux et post-coloniaux, ainsi que sur les immigrations des « Suds » en France.

PUBLIC: 30 participants

- ⊗ **Éducation nationale:** enseignants des premier et second degrés, conseillers pédagogiques, documentalistes, formateurs, enseignants missionnés et relais pour la culture, personnel de direction.

PATRIMOINE

PÔLE RESSOURCE MÉMOIRE DU TRAVAIL

MONTÉ UN PROJET SUR LES MÉMOIRES DE L'IMMIGRATION.

ACADÉMIE: Lille

RÉGION: Nord-Pas-de-Calais

DATES:

une journée lors du 2e ou 3e trimestre 2009

LIEU:

Non communiqué

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Non communiquée

COORDONNÉES:

Anna Marchio

Association Mémoires du Travail

OBJECTIFS :

Restituer et valoriser un projet en rapport avec les mémoires de l'immigration à partir de ce qui aura été vu lors de la 1er journée de formation. Réinvestir ces connaissances en lien avec les programmes scolaires dans un objectif d'éducation à la citoyenneté.
En collaboration avec un historien spécialisé dans l'enseignement de l'histoire de l'immigration à l'école.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

ACHAC : Ce collectif de chercheurs travaille depuis 1989 sur les représentations et les imaginaires coloniaux et post-coloniaux, ainsi que sur les immigrations des « Suds » en France.

PUBLIC : 30 participants

© **Éducation nationale :** enseignants des premier et second degrés, conseillers pédagogiques, documentalistes, formateurs, enseignants missionnés et relais pour la culture, personnel de direction

THÉÂTRE

ACADÉMIE: Dijon

RÉGION: Bourgogne

DATES:

15, 16 et 17 octobre 2008

LIEU:

TDB salle Jacques Fornier
30 rue d'Ahuy
21000 DIJON

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Mercredi 1er octobre 2008

COORDONNÉES:

TDB

Jeanne-Marie PIETROPAOLI
T 03 80 68 47 47

CRDP de Bourgogne

Annick FAIVRE

T 03 80 73 85 01

annick.favre@ac-dijon.fr

PÔLE RESSOURCE THÉÂTRE

LAGARCE : DU TEXTE AU PLATEAU

OBJECTIFS :

Étude de l'œuvre : du texte à la mise en scène, plus particulièrement *Juste la fin du monde* et *Nous les héros*.

PROGRAMME : Stage animé par François Berreur : metteur en scène, comédien, éditeur avec les interventions d'universitaires et d'artistes :

- ⊙ biographie et critiques ;
- ⊙ approche grammaticale et stylistique ;
- ⊙ genèse et documentation autour de *Nous, les héros* ;
- ⊙ lecture et circulation de la parole autour de *Nous, les héros* et de *Juste la fin du monde* ;
- ⊙ les ressources en ligne ;
- ⊙ analyse de séquences.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) : Théâtre Dijon Bourgogne

PUBLIC :

- ⊙ Éducation nationale : 15
- ⊙ Hors Éducation nationale : 15

THÉÂTRE

ACADÉMIE: Caen

RÉGION: Basse-Normandie

DATES:

22 et 23 avril 2009

LIEU:

IMEC

Abbaye d'Ardenne

14280 Saint-Germain-la-Blanche-
Herbe.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Janvier 2009

COORDONNÉES:

emmanuel.deschamps@imec-
archives.com

PÔLE RESSOURCE POÉSIE ET THÉÂTRE CONTEMPORAIN

ATELIER D'ÉCRITURE "ORALITÉS"

OBJECTIFS :

Apprendre à animer des ateliers d'écriture au contact d'œuvres poétiques et théâtrales contemporaines, en construisant des outils adaptés à différents publics (scolaires, universitaires, professionnels du spectacle, fonctionnaires territoriaux, etc.).

La formation abordera la question de l'oralité dans les gestes d'écriture : les oralités inventives de nombreuses œuvres contemporaines amènent aujourd'hui les auteurs à être attentifs aux dimensions pragmatiques et relationnelles du langage ; ils empruntent une multiplicité de supports (performances, audiovisuel, numérique, etc.) qui donnent à l'oralisation une fonction essentielle.

La démarche adoptée s'inspirera de ces expériences, en s'appuyant sur :

- ⊙ des ateliers de pratique (écritures et lectures) ;
- ⊙ des archives de l'IMEC (écrites et audio) ;
- ⊙ des rencontres d'auteurs et de spécialistes.

INTERVENANTS : Sonia Chiambretto et Jean-Yves Picq (auteurs) ; Panta Théâtre ; Serge Martin (IUFM), Eric Vautrin (université de Caen) ; Michel Azama (IA-IPR de Lettres, auteur) ; Sophie Bogaert, Yoann Thommerel (IMEC).

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S) : IMEC, Panta théâtre

PUBLIC :

- ⊙ **Éducation nationale :** 12 enseignants (1er et 2nd degrés, collège / lycée) + 8 professeurs de l'enseignement Théâtre (lycée).
- ⊙ **Hors Éducation nationale :** 8 personnes (Institutions Culturelles et collectivités territoriales).

THÉÂTRE

PÔLE RESSOURCE THÉÂTRE

DÉCOUVERTE DES DIFFÉRENTES FORMES DU THÉÂTRE D'OBJET

ACADÉMIE: Lyon

RÉGION: Rhône-Alpes

DATES:

29, 30 mars et 1er avril 2009

LIEU:

Non communiqué

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Non communiquée

COORDONNÉES:

Amélia Boyet

Théâtre Nouvelle Génération /
CDN

T 04 72 53 15 11

OBJECTIFS :

L'objectif final est la constitution d'un bagage conséquent dans la perspective d'une retransmission en ateliers scolaires ou adultes. Pour cela seront proposés, une alternance de conférences, d'ateliers pratiques, d'approfondissements pédagogiques et une programmation théâtrale spécifique par le Théâtre Nouvelle Génération / CDN de Lyon.

Les objectifs opérationnels :

- ⊗ une présentation du paysage du théâtre d'objet ;
- ⊗ une approche à travers la pensée d'un ethnologue ;
- ⊗ une approche pratique, la mise en voix et la mise en espace considérant la manipulation d'objets ;
- ⊗ des illustrations à travers des propositions artistiques.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

IMEC, Panta théâtre

PUBLIC : 50 participants

Personnes-ressources des milieux éducatifs, artistiques et culturels : formateurs, professeurs d'IUFM, conseillers pédagogiques, enseignants relais, personnels d'encadrement, artistes, médiateurs culturels, professionnels du spectacle...

THÉÂTRE

ACADÉMIE: Reims

RÉGION: Champagne-Ardenne

DATES:

1er trimestre 2009 (janvier à mars)

LIEU:

Non communiqué

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:

Non communiquée

COORDONNÉES:

Frédérique Petit
CRDP de Champagne-Ardenne

T 03 26 61 20 35

frederique.petit@ac-reims.fr

PÔLE RESSOURCE THÉÂTRE

SANS TITRE!

OBJECTIFS :

- ⊙ Apporter une formation théorique et pratique, plonger les stagiaires dans une mise en pratique directe. ;
- ⊙ la question du passage de l'objet textuel à la scène, à sa mise en espace ;
- ⊙ quel est le traitement spécifique de l'espace et de la scène lorsqu'il n'y a pas de support textuel (danse, cirque, mime, performance...) ;
- ⊙ la question de l'espace scénique dans lequel se déroulera un spectacle vivant. Comment définir ainsi le rapport «scène/salle», puis l'espace où évolueront les acteurs, danseurs, circassiens, marionnettistes ;
- ⊙ quels rôles, quelles terminologies quant au traitement des espaces du spectacle vivant : metteur en scène, scénographe, dramaturge, chorégraphe, metteur en piste ;
- ⊙ le rôle du son et de la lumière.

STRUCTURE(S) ARTISTIQUE(S) OU CULTURELLE(S) ENGAGÉE(S):

Comédie de Reims et autres structures en Champagne-Ardenne ayant manifesté leur intérêt pour le PREAC.

INTERVENANTS :

Comédiens et metteurs en scène, scénographe, chorégraphes de différentes structures de la région Champagne-Ardenne et de la Comédie de Reims.

PUBLIC : 30 participants

Public conjoint Éducation/Culture. Enseignants formateurs tous niveaux (à partir du cycle 3 de l'école primaire), conseillers pédagogiques, professeurs formateurs IUFM, IEN, IA-IPR.

Délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Académie d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 01
T 04 42 95 29 44

Académie d'Amiens
20 bd Alsace-Lorraine
BP 2609
80026 Amiens cedex
T 03 22 82 39 42
F 03 22 82 38 22

Académie de Besançon
10 rue de la convention
25030 Besançon cedex
T 03 81 65 74 02

Académie de Bordeaux
5 rue Joseph de Carayon Latour
33060 Bordeaux
cedex 01
T 05 57 57 35 90/21

Académie de Caen
168 rue Caponiere
14034 Caen cedex
T 02 31 30 15 39

Académie de Clermont-Ferrand
3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 01
T 04 73 99 33 61

Académie de Corse
BP 808
20192 Ajaccio cedex
T 04 95 50 34 62

Académie de Créteil
4 rue Geroges Enesco
94010 Créteil cedex
T 01 49 81 62 94

Académie de Dijon
51 rue Monge
BP 1506
21033 Dijon cedex
T 03 80 44 87 52

Académie de Grenoble
11 avenue général Champon
38031 Grenoble cedex
T 04 76 74 74 57

Académie de Guadeloupe
Grand Camp
La rocade
97166 Abymes
T 05 90 38 59 18

Académie de Guyane
Place L.Heder
Site Cépérou
BP 9281
97 300 Cayenne
T 05 94 29 63 98

Académie de Lille
31 rue Pierre Legrand
BP 30054
59007 Lille cedex
T 03 20 15 65 57
F 03 20 12 14 08
<http://crdp.ac-lille.fr>

Académie de Limoges
13 rue François Chenieu
87031 Limoges cedex
T 05 55 11 43 11

Académie de Lyon
92 rue de Marseille
BP 7227
69364 Lyon
T 04 72 80 64 20

Académie de Martinique
Les hauts de terreville
97233 Schoelcher cedex
T 05 96 59 99 40

Académie de Montpellier
31 rue de l'Université
34 000 Montpellier
T 04 67 91 45 56

Académie de Nancy-Metz
2 rue Philippe de Gueldres
54035 Nancy cedex
T 03 83 86 21 37

Académie de Nantes
4 rue de la Houssinière
BP 72616
44326 Nantes cedex 03
T 02 40 37 37 22

Académie de Nice
53 av Cap de Croix
06181 Nice
T 04 93 53 71 03

Académie d'Orléans-Tours
21 rue St Etienne
45043 ORLEANS
T 02 38 79 46 60

Académie de Paris
94 avenue Gambetta
75984 Paris Cedex 20
T 01 44 62 40 61

Académie de Poitiers
5 cité de la traverse
BP 625
86022 Poitiers Cedex
T 05 49 54 70 56

Académie de Reims
1 rue Navier
51082 Reims
T 03 26 05 68 37

Académie de Rennes
96 rue d'Antrain CS 10503
35705 Rennes cedex
T 02 99 38 99 40

Académie de la Réunion
24 avenue Georges Brassens
Le Moufia
97702 St Denis
T 02 62 48 12 03

Académie de Rouen
25 rue Fontenelle
76037 Rouen cedex
T 02 32 08 91 00

Académie de Strasbourg
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg
T 03 88 23 39 16

Académie de Toulouse
Place St-Jacques
31073 Toulouse cedex
T 05 61 17 71 42

Académie de Versailles
3 boulevard de Lesseps
BP 1143
78017 Versailles
T 01 39 23 63 70

Centres régionaux de documentation pédagogique [CRDP]

CRDP de l'académie d'Aix-Marseille
31 boulevard d'Athènes
13232 Marseille cedex 01
T 04 91 14 13 12
F 04 91 14 13 00
www.crdp.ac-marseille.fr

CRDP d'Alsace
23 rue du Maréchal Juin
BP 279/R7
67007 Strasbourg cedex
T 03 88 45 51 61
F 03 88 45 51 79
www.crdp-strasbourg.fr

CRDP de l'académie d'Amiens
45 rue Saint-Leu
BP 2605
80026 Amiens cedex 01
T 03 22 71 41 60
F 03 22 71 41 99
www.ac-amiens.fr/crdp/

CRDP d'Aquitaine
75 cours Alsace-Lorraine
33075 Bordeaux cedex
T 05 56 01 56 70
F 05 56 81 63 67
www.crdp.ac-bordeaux.fr

CRDP d'Auvergne
15 rue d'Amboise
63037 Clermont-Ferrand
cedex 01
T 04 73 98 09 50
F 04 73 98 09 60
www.crdp.ac-clermont.fr

CRDP de Basse-Normandie
21 rue du Moulin au Roy
BP 5152
14070 Caen cedex 05
T 02 31 56 61 00
F 02 31 56 61 05
www.crdp.ac-caen.fr/crdp/

CRDP de Bourgogne
3 avenue Alain Savary
BP 490
21013 Dijon cedex
T 03 80 73 85 00
F 03 80 73 85 18
www.ac-dijon.fr/crdp/

CRDP de Bretagne
92 rue d'Antrain - CS 20620
36706 Rennes cedex 07
T 02 23 21 77 00
F 02 23 21 77 20
www2.ac-rennes.fr/crdp

CRDP du Centre
55 rue Notre Dame
de Recouvrance
BP 2219
45012 Orléans cedex
T 02 38 77 87 77
F 02 38 77 87 76
www.ac-orleans-tours.fr/crdp

CRDP de Champagne-Ardenne
47 rue Simon
BP 387
51063 Reims cedex
T 03 26 49 58 58
F 03 26 49 58 33
<http://www.crdp-reims.fr/>

CRDP de Corse
8 cours Général Leclerc
BP 836
20192 Ajaccio cedex 04
T 04 95 21 70 68
F 04 95 51 11 88
www.ac-corse.fr/crdp/

CRDP de l'académie de Créteil
7 rue Roland Martin
94500 Champigny-sur-Marne
T 01 41 81 20 20
F 01 41 81 20 21
www.crdp.ac-creteil.fr/

CRDP de Franche-Comté
6 rue des fusillés
BP 1153
25003 Besançon cedex
T 03 81 25 02 50
F 03 81 25 02 55
www.crdp.ac-besancon.fr/

CRDP de l'académie de Grenoble
11 avenue Général Champon
38031 Grenoble cedex
T 04 76 74 74 74
F 04 76 17 14 05
www.crdp.ac-grenoble.fr

CRDP de Guadeloupe
BP 378
97162 Pointe à Pitre cedex
T 05 90 82 48 33
crdp.ac-guadeloupe.fr/library/index1.htm

CRDP de Guyane
Boulevard de la République
BP 5010
97305 Cayenne cedex
T 05 94 28 91 60
www.guyane-education.org/crdp/crdp.htm

CRDP de Haute-Normandie
2 rue du Docteur Fleury
BP 88
76132 Mont-Saint-Aignan cedex
T 02 32 82 81 00
F 02 35 74 36 08
www.ac-rouen.fr/crdp

CRDP de Languedoc-Roussillon
Allée de la Citadelle
34064 Montpellier cedex 02
T 04 67 60 04 50
F 04 67 60 04 51
www.ac-montpellier.fr/crdp

CRDP du Limousin
39 F rue Camille Guérin
87036 Limoges cedex
T 05 55 43 56 50
F 05 55 43 56 51
www.crdp-limousin.fr

CRDP de Lorraine
99 rue de Metz
CO3320
54014 Nancy cedex
T 03 83 19 11 11
F 03 83 19 11 19
www.crdp.ac-nancy-metz.fr

CRDP de l'académie de Lyon
47 rue Philippe-de-Lassalle
69316 Lyon cedex 04
T 04 72 00 76 00
F 04 72 00 76 29
www.crdp-lyon.cndp.fr

CRDP de Martinique
Route du phare
Pointe des Nègres
97206 Fort de France
T 05 96 61 45 79
F 05 96 61 51 43
crdp.ac-martinique.fr

CRDP de Midi-Pyrénées
3 rue Roquelaine - BP 7045
31069 Toulouse cedex 7
T 05 61 99 48 48
F 05 61 99 48 49
www.crdp-toulouse.fr

CRDP de l'académie de Nice
51 ter avenue Cap de croix
BP 2011
06101 Nice cedex 02
T 04 93 53 71 98
F 04 93 53 73 29
www.ac-nice.fr/crdp

CRDP du Nord-Pas-de-Calais
31 rue Pierre Legrand
BP 30054
59007 Lille cedex
T 03 59 03 12 00
F 03 59 03 12 12
<http://crdp.ac-lille.fr>

CRDP de l'académie de Paris
37 rue Jacob
75006 Paris
T 01 44 55 62 00
F 01 44 55 62 01
<http://crdp.ac-paris.fr>

CRDP des Pays de la Loire
5 route de la Jonelière
BP 92226
44322 Nantes cedex
Tél. 02 51 86 85 00
Fax 02 40 93 32 71
www.crdp-nantes.cndp.fr

CRDP de Poitou-Charentes
6 rue Sainte Catherine
86034 Poitiers cedex
T 05 49 60 67 00
F 05 49 88 02 12
www.crdp-poitiers.cndp.fr

CRDP de la Réunion
16 rue Jean Chatel
97489 Saint Denis cedex
T 02 62 20 96 09
F 02 62 21 87 84
www.crdp-reunion.net

CRDP de l'académie de Versailles
584 rue Fourny
BP 326
78533 Buc cedex
T 01 39 45 78 78
F 01 39 45 78 45
www.crdp.ac-versailles.fr

Directions régionales des affaires culturelles - DRAC

DRAC Alsace

Palais du Rhin
2 place de la République
67082 Strasbourg cedex
T 03 88 15 57 00

DRAC Aquitaine

54 rue Magendie
33074 Bordeaux cedex
T 05 57 95 02 02

DRAC Auvergne

Hôtel de Chazerat
4 rue Pascal
B.P. 378
63010 Clermont-Ferrand cedex I
T 04 73 41 27 00

DRAC Basse Normandie

13 bis rue Saint Ouen
14052 CAEN cedex 04
T 02 31 38 39 40

DRAC Bourgogne

Hôtel Chartraire de Montigny
39/41 rue Vannerie
21000 Dijon
T 03 80 68 50 50

DRAC Bretagne

Hôtel de Blossac
6 rue du Chapitre
CS 24405
35044 Rennes cedex
T 02 99 29 67 67

DRAC Centre

6 rue de la Manufacture
45043 Orléans cedex
T 02 38 78 85 00

DRAC Corse

19 cours Napoléon
B.P. 301
20181 Ajaccio cedex I
T 04 95 51 52 15

DRAC Champagne Ardennes

3 rue du Faubourg Saint-Antoine
51037 Châlons en Champagne
T 03 26 70 36 50

DRAC Franche Comté

9 bis rue Charles-Nodier
25043 Besançon cedex
T 03 81 65 72 00

DRAC Guadeloupe

22 rue Perrinon
97100 Basse-Terre
T 05 90 41 14 80

DRAC Guyane

95 avenue du Général de Gaulle
BP 11
97321 Cayenne cedex
T 05 94 25 54 00

DRAC Haute Normandie

Cité administrative
2 rue Saint-Sever
76032 Rouen cedex
T 02 35 63 61 60

DRAC Ile de France

98 rue de Charonne
75011 PARIS
T 01 56 06 50 00

DRAC La réunion

23 rue Labourdonnais
B.P. 224
97464 St-Denis-de-la Réunion
cedex
T 02 62 21 91 71

DRAC Languedoc-Roussillon

Hôtel de Grave
5 rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34967 Montpellier cedex 2
T 04 67 02 32 00

DRAC Limousin

6 rue Haute-de-la-Comédie
87036 Limoges cedex
T 05 55 45 66 00

DRAC Lorraine

6 place de Chambre
57045 Metz cedex I
T 03 87 56 41 00

DRAC Martinique

54 rue Professeur Raymond
Garcin
97200 FORT DE FRANCE
T 05 96 60 05 36

DRAC Midi-Pyrénées

32 rue de la Dalbade
B.P. 811
31080 Toulouse Cedex 6
T 05 67 73 20 00

DRAC Nord Pas-de-Calais

Hôtel Scrive
3 rue du Lombard
59041 LILLE cedex
T 03 20 06 87 58

DRAC Nouvelle Calédonie

9 bis rue de la République
Nouméa
B.P. C5
98844 Nouméa Cedex
T 06 87 24 21 81
T 06 87 24 84

DRAC Pays de la Loire

1 rue Stanislas Baudry
B.P. 63518
44035 Nantes cedex I
T 02 40 14 23 00

DRAC Picardie

5 rue Henri-Daussy
80044 Amiens cedex I
T 03 22 97 33 00

DRAC Poitou-Charentes

Hôtel de Rochefort
102 Grand'Rue
B.P. 553
86020 Poitiers cedex
T 05 49 36 30 30

DRAC

Provence-Alpes-Côte d'Azur

23 boulevard du Roi-René
13617 Aix-en-Provence cedex 06
T 04 42 16 19 00

DRAC Rhône-Alpes

Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69001 Lyon cedex 01
T 04 72 00 44 00